



ITALIAN TRADE AGENCY

Bureau d'Alger

Alger, le 07/05/2022  
Prot. n° 0053722/23  
CIG n°980977633F

**Objet : Participation officielle de l'Italie à la Foire Internationale d'Alger – FIA 2023 –  
19-24 juin, SAFEX, Pins Maritimes – Alger.  
Fourniture en location des structures d'aménagement du pavillon italien**

Monsieur,

L'I.C.E. – Agence Italienne pour le Commerce Extérieur, Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie vous invite à présenter votre meilleure offre pour la fourniture en location des structures d'aménagement et d'ameublement (y compris le transport, le montage et le démontage) ainsi que la fourniture et pose de moquette pour la manifestation suivante :

**54ème édition de la Foire Internationale d'Alger –  
SAFEX, Pins Maritimes- Alger, 19-24 juin 2023**

La superficie globale à aménager, située au **Pavillon « G1 » de la SAFEX** réservée à la participation officielle de l'Italie est **d'environ 400 mètres carrés**, qui sera susceptible d'être modifiée en fonction de l'espace effectif occupé par les entreprises italiennes participantes.

La superficie définitive sera communiquée à la société contractante au moment de l'attribution du marché, sur la base du prix au mètre carré.

L'offre devra être prédisposée selon les caractéristiques techniques et conceptuelles prévues par la documentation suivante que nous annexons à la présente :

1. Cahier des charges
2. Fiche technique
3. Projet graphique + Photos du pavillon ITALIA
4. Planimétrie de l'espace réservé à la participation italienne (**susceptible d'être modifiée**) et plan général du Pavillon G
5. Règlement général de la Foire (à consulter sur le site [www.safex.dz](http://www.safex.dz))
6. Instructions pour présentation de l'offre
7. Fac simile offre

Il reste entendu que la proposition devra être conforme aux spécificités d'aménagement prévues par notre Projet graphique (graphisme, aménagement et mobilier) pour lequel il vous est demandé de spécifier de manière détaillée les matériaux qui seront utilisés pour l'aménagement (revêtement sol et murs, peinture, ameublement et luminaires et moquette dans les couloirs et allées).

L'offre devra nous parvenir **au plus tard le lundi 22 mai 2023 à 16h** et doit être déposée directement au niveau du bureau 'ICE – Agence Italienne pour le Commerce Extérieur – 13, Rue des Palmiers, Jardin des Pins, El-Biar - Alger, qui en accusera réception.

La commission chargée de l'évaluation des offres procédera à l'ouverture des plis de l'offre économique en date du **mardi 23 mai 2023 à 10h00** en séance publique au niveau du siège du Bureau ICE d'Alger.

Nous demeurons à disposition pour tout renseignement complémentaire concernant les modalités de participation à l'appel d'offres ainsi que pour toute information à caractère technique qui pourront être fournies avant la date d'échéance de présentation des offres.

algeri@ice.it  
T. : +213 23 050812/13

Dans cette attente, Veuillez agréer, Monsieur, Madame, nos salutations distinguées.

Le Directeur  
Gabriele Barone

Pièces jointes :

1. Cahier des charges
2. Fiche technique
3. Projet graphique
4. Planimétrie de l'espace réservé à la participation italienne et plan général du Pavillon G
5. Règlement général de la Foire (à consulter sur le site [www.safex.dz](http://www.safex.dz))
6. Instructions pour présentation de l'offre
7. Fac simile offre





ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur  
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

Bureau d'Alger

## 1- CAHIER DES CHARGES

relatif à la fourniture en location de structures d'aménagement de la participation italienne à la Foire Internationale d'Alger - FIA (Alger, 19-24 juin 2023)

**Dénomination de la manifestation : FIA 2023**

**Date : 19-24 juin 2023**

**Lieu : Pavillon « G1 » à la Safex d'Alger**

### Art. 1 - Objet de l'appel d'offre

L'appel d'offre a pour objet la réalisation des aménagements de la participation officielle de l'Italie à la Foire Internationale d'Alger qui aura lieu au Pins Maritimes (Alger) du 19 au 24 juin 2023.

Il est demandé aux sociétés de présenter une offre qui comprend : la réalisation de l'aménagement avec la fourniture en location, transports et opérations connexes, montage et démontage.

Les travaux de montage pourront débuter auprès du Palais des Expositions SAFEX, Pins Maritimes, Mohammadia (**Pavillon « G1 »**) en fonction des directives qui seront communiquées par la SAFEX.

L'ensemble de l'aménagement devra être livré à l'ICE au plus tard à 14h00 le dimanche 18 juin 2023, veille de l'inauguration de la manifestation.

Les travaux de démontage pourront commencer le samedi 24 juin 2023 à partir de 19h00, soit après la clôture de la manifestation et selon les instructions fournies par la SAFEX.

Notre Agence, en raison d'évènements belliqueux, politiques, d'hygiène ou d'ordre économique, technique ou commercial qui lui seront propres et/ou des Ministères compétents, se réserve le droit, avec préavis par écrit, de modifier aussi bien la localité que la date de déroulement de la manifestation, ainsi que d'annuler l'organisation de la foire et ce, sans que la société en charge de l'aménagement ne demande de dommages et intérêts ni de manque à gagner.

### Art. 2 - Documentation de l'appel d'offre

1. Cahier des charges
2. Fiche technique
3. Projet graphique + Photos du pavillon ITALIA
4. Planimétrie de l'espace réservé à la participation italienne (**susceptible d'être modifiée**) et plan général du Pavillon G
5. Règlement général de la Foire (à consulter sur le site [www.safex.dz](http://www.safex.dz))
6. Instructions pour présentation de l'offre
7. Fac simile offre



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur

Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

### **Art. 3 – Description sommaire des ouvrages et services**

- Réalisation de tous les ouvrages et fournitures prévus dans le projet et dans la description technique avec échantillonnage des matériels (sur demande de l'ICE ou du Responsable de la Direction des Travaux), dans les délais fixés au précédent article.
- Transport de l'ensemble de l'aménagement avec tous ses composants, à destination et retour, déchargement et chargement et stockage des marchandises.
- Montage et démontage de l'aménagement par des techniciens qualifiés et spécialisés au service de la société en charge de ce même aménagement, et qui sera supervisé par le Responsable de la Direction des Travaux.
- Entretien de l'aménagement dans toutes ses parties durant la période de déroulement de la manifestation avec mise à disposition de personnel qualifié et spécialisé.
- Fourniture d'éventuels éléments et accessoires et de prestations non prévues en phase de projet, mais nécessaires pour une meilleure présentation des échantillons d'exposition (étagères, supports, câbles, ruban adhésif, etc.), éventuelles prises de courant additionnelles, adaptateurs, remplacement d'éléments ou partie d'élément détériorés et autres ultérieures petites fournitures.
- Fourniture et pose de l'installation électrique, accompagnée de tout accessoire pour un bon fonctionnement, comme spécifié dans le projet et dans la description technique, et conformément aux réglementations en vigueur dans le Pays et dans le complexe de la Foire d'Alger.
- Utilisation de matériels correspondant aux normes locales anti-incendie.
- Traitement de tous les autres éventuels matériels inflammables en conformité aux dispositions anti-incendie en vigueur.
- Prédiposition de tout certificat sur les matériels utilisés pour approbation par les Autorités, si nécessaire.
- Pose de photos, poster, pancartes fournis par l'ICE ou par les exposants.
- Location de chariots, équipements divers pour les opérations dont leur utilisation est nécessaire.
- Engagement à mettre à disposition du technicien désigné par l'ICE, le personnel nécessaire pour garantir une correcte exposition (ouverture de caisses de petites dimensions, montage et pose des divers objets à exposer, déplacement d'éléments de mobilier et autres petits travaux) dan les jours qui précèdent l'ouverture de la manifestation et jusqu'à l'inauguration.

N.B. : des propositions devront être formulées dans l'offre pour ce qui concerne la visibilité de l'espace réservé à la participation italienne (signalétique en hauteur).

### **Art. 4 – Obligations de la société en charge de l'aménagement**

- Livraison de l'aménagement en excellent état, conforme au projet et à la description technique indiqués ainsi qu'à la réglementation locale en vigueur.
- L'ICE se réserve le droit d'effectuer des vérifications en cours d'ouvrage et ce aussi bien sur le site de production que sur le lieu de la manifestation ;
- Assumer à sa charge tout frais antérieur à la livraison de l'aménagement à l'ICE ou successivement à la fin de la manifestation, se rapportant aux transports,



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur

Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

- Autres frais liés à la consommation en énergie électrique, eau, etc. ainsi que les frais pour magasinage, stationnement, assurances, etc. ;
- Procéder à l'entretien de l'aménagement et de tous les éléments le constituant, au moyen de son propre personnel (en effectuant les nécessaires réparations, substitutions, etc.) durant toute la durée de la manifestation ;
- Prendre en charge et à ses frais la remise en état des locaux où a eu lieu la manifestation, en les remettant à l'état initial ;
- Remettre les locaux occupés par la participation de l'ICE dans les délais requis ;
- Ne pas louer à des tiers les mêmes structures d'aménagement spécifiques aux Projet de l'ICE, durant la période qui va du jour de l'adjudication de l'appel d'offre à celui de la fin des travaux de démontage ;
- Reconnaître l'ICE comme unique propriétaire et utilisateur du projet ;
- Prendre en charge toutes les réalisations et obligations qui ne sont pas prévues expressément à la charge de l'ICE par la présente lettre.

#### **Art. 5 – Innovations et variantes**

La société en charge de l'aménagement ne pourra en aucun cas effectuer des innovations ou apporter des variantes significatives aux structures par rapport à ce qui est prévu par le projet et dans la description technique.

Cependant, dans le cas où des innovations ou variantes seraient nécessaires pour une meilleure réussite de la manifestation ou pour satisfaire des exigences particulières de la part des sociétés exposantes, ces modifications devront être autorisées au préalable et par écrit par les responsables de l'ICE.

Dans le cas où ces innovations ou variantes entraîneraient une diminution des coûts, le responsable de la direction des travaux procédera à la diminution relative.

Au contraire, dans le cas où les innovations ou variantes comporteraient une augmentation des coûts, ces derniers devront être imputés et liquidés, soit directement par les sociétés exposantes qui ont en fait la requête ou par le responsable du Bureau ICE d'Alger, dans les cas d'intérêt général.

#### **Art. 6 – Critères d'adjudication de l'appel d'offre**

Alors qu'il sera possible d'apporter des modifications architecturales et graphiques au projet, l'adjudication de l'appel d'offres sera attribuée par les services compétents du Bureau ICE d'Alger sur la base des critères d'évaluation suivants :





ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur

Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

Description des points d'évaluations	Pourcentage
Prix	50%
Modifications architecturales et graphiques pour l'amélioration esthétique et conceptuelle de l'espace réservé à la participation italienne, dans le respect des caractéristiques techniques indiquées dans le Projet	40%
Qualité du matériel, des meubles et accessoires	10%
TOTAL	100%

Le montant de base du marché est de D.A. 11.500.000,00 T.T.C. (onze millions cinq cent mille dinars algériens), calculé pour une superficie de 400m<sup>2</sup>. Les offres supérieures à ce montant seront jugées irrecevables.

#### **Art. 7 – Obligations de l'ICE – Modalités de paiements**

L'ICE s'engage à :

- régler le 30% du montant global du marché, sur présentation de facture d'acompte, après l'attribution du service/ signature du contrat ;
- régler le 30% à la réception du pavillon italien ;
- régler le solde, égal à 40% du montant global du marché, sur présentation de facture pour le solde restant, à la suite de la déclaration par les organisateurs attestant le bon déroulement des travaux de démontage des stands ainsi que de la déclaration de bonne exécution.

#### **Art. 8 – Responsabilités et obligations de la société en charge de l'aménagement en matière de transports et d'assurances**

L'ICE prend livraison de l'aménagement jusqu'à la fin de la manifestation pour lequel la société aura pris en charge tous les risques et les frais d'assurances s'y rapportant. Seront également à la charge de la société les frais d'assurance pour tous les moyens humains et matériels engagés.

#### **Art. 9 – Pénalités**

La société en charge de l'aménagement assume expressément l'obligation de se soumettre aux conditions et pénalités prévues et de se conformer aux normes législatives et règlements en vigueur, ainsi que la faculté, pour l'ICE, dans le cas où la société ne répond pas à ses obligations contractuelles, d'utiliser les moyens de résolution du contrat et de dédommagement au moyen de simple dénonciation.

Dans le cas de retard dans la livraison des travaux avant l'inauguration de la manifestation, conformément aux délais contractuels et/ou pour la remise des locaux à la Société SAFEX chargée de l'organisation, des pénalités seront imputées de



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur

Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

l'ordre de 10% du montant global, majorées à 30% dans le cas où le jour de l'inauguration du Salon, l'aménagement serait incomplet.

Dans tous les cas, l'ICE se réserve le droit de demander des dommages et intérêts à la société en charge de l'aménagement suite à d'éventuels ultérieurs dommages et des retards qui en découleraient également à l'égard des sociétés exposantes.

#### **Art. 10 – Entrée en vigueur des clauses contractuelles et stipulation du contrat**

A partir de l'adjudication de l'appel d'offre, la société retenue restera liée à l'égard de l'ICE jusqu'à l'exécution de tous les ouvrages prévus dans le présent Cahier des charges. Un contrat sera établi entre la société retenue et l'ICE.

#### **Art. 11 – Résolution du contrat**

En cas de défaillance partielle ou globale de la part de la société retenue de ce qui a été établi dans le projet et/ou dans les clauses contractuelles, l'ICE pourra à tout moment demander la résiliation du contrat et des compensations pour les éventuels dommages majeurs.

Aux fins du présent article, par « défaillance partielle », l'on entend les carences et/ou les non-exécutions et/ou les difformités par rapport au projet exécutif.

#### **Art. 12 – Litiges**

Tout éventuel litige ou controverse qui devrait surgir entre l'ICE et l'entreprise d'aménagement retenue, sera soumis au Tribunal local compétent.

La société

-----

**Pour acceptation expresse, conformément aux clauses relatives aux articles 4 – Obligations de la société en charge de l'aménagement, 5 – Innovations et variantes 8 – Responsabilités et obligations de la société en charge de l'aménagement en matière de transports et d'assurances , 9 – Pénalités, 10 – Entrée en vigueur des clauses contractuelles et stipulation du contrat, 11 – Résolution du contrat, 12 – Litiges.**

Lu et approuvé :

La société

-----



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur  
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

Bureau d'Alger

## 2. FICHE TECHNIQUE PAVILLON D'ITALIE à la Foire Internationale d'Alger (Alger, 19-24 juin 2023)

- Aménagement de **(09) stands de 18 m<sup>2</sup>** comprenant : *Deux (02) tables, quatre (04) chaises, un (01) meuble de rangement, une (01) corbeille à papier, deux (02) portes-brochures.*
- Aménagement d'un **(01) stand de 36m<sup>2</sup>** comprenant : *Quatre (04) tables, huit (08) chaises, deux (02) meubles de rangement, deux (02) corbeilles à papier, quatre (04) portes-brochures.*
- Aménagement d'un **(01) stand de 100m<sup>2</sup>, devant accueillir trois (03) véhicules de tourisme.** Le stand comprendra : *Quatre (04) tables, huit (08) chaises, deux (02) meubles de rangement, deux (02) corbeilles à papier, quatre (04) portes-brochures.*
- Aménagement d'un **espace spécifique réservé à l'I.C.E de 50 m<sup>2</sup>** comprenant : un comptoir d'information avec tabourets, corbeilles, écran TV, frigo, espace de stockage ainsi que : un (01) sofa, (02) chauffeuses, une (01) table basse.
- **Une Zone « Presse »** comprenant : Une (01) estrade, Un (01) pupitre, environ 20 pouffes, (02) chauffeuses, une table basse
- **(03) totems** de 1,22m X sur 2,44m, dotés de **(03) faces**, chacune dotées de spot avec bras.
- Une dizaine de plantes
- Installation électrique (cadres, prises, spots, lampes design/halogène).
- Enseigne ITALIA en hauteur (les caractéristiques techniques vous seront transmises par la suite).

### 1) Revêtement de sol

Plancher surélevé de 10 cm max recouvert de moquette de couleur vert aiguilletée avec film plastique de protection de couleur qui ne sera retiré qu'à la fin du « Projet », y compris la disposition des expositions dans chaque stand.

### 2) Structures

Les structures du stand sont :

2 a – Panneau arrière h = 3.66 m d'une largeur de 3.00 m  
Panneau de bois, 10 cm d'épaisseur, finition couleur blanche

2 b – Partition Panel h = 2,44 m Largeur 2,80 m  
Panneau de bois, 10 cm d'épaisseur, finition couleur blanche

2 c – Panneau de renforcement h = 2,44 m Largeur 0,50 m  
Panneau de bois, 10 cm d'épaisseur, finition couleur blanche

2 d – Panneau Stand ICE.  
Panneau de bois de hauteur = 3,66 m, finition couleur blanche





ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur  
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

### 3) Graphiques

Les graphismes seront réalisés par :

G1) Logo ITALIA sur les panneaux arrière 2 a

G2) nom de l'entreprise + numéro de stand sur panneau apparent de 1,00 m de largeur et 0.40 m de hauteur fixé sur les panneaux 2b avec débordement sur 0.50 m

G3) Tour quatre côtés suspendus Bannières d'éclairage (cm 200 x h.100), avec logo ITALIA

### 4) Système électrique et d'éclairage

Le système d'éclairage doit être réalisé avec :

Spots à iodure métallique (puissance d'au moins 200 W) suspendus aux panneau 2a et 2b

Deux prises de courant doivent être installées dans chaque espace exposant pour les stands de 18m<sup>2</sup> et Quatre prises pour le stand de 36m<sup>2</sup>

### 5) Meubles

5a) Tous les meubles et accessoires doivent être de bonne qualité et en bon état.

Principales caractéristiques de l'ameublement :

Pour chaque module de 18m<sup>2</sup>:

2 tables de très bonne qualité avec plateau de couleur blanche d'un diamètre de 80 cm

8 chaises à structure chromée/aluminium, dossier et assise de couleur blanche ;

2 armoires verrouillable, en stratifié blanc gris

2 patères

2 corbeilles à papier de couleur grise.

### 9) Stand ICE

Le stand ICE doit être réalisé selon le projet et sera composé de :

A – Espace d'information

B – Zone de stockage

C – Zone Presse

D – Totems

*A – Espace d'information*

L'Espace Information se compose de :

Comptoir d'information hauteur 1.10 m longueur 3.00 m et largeur 50 cm de couleur blanche avec face personnalisée avec logos (MAECI – ITA)



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur  
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

Tabourets n.3,  
Corbeilles à papier n.2  
Panneau graphique 2e) (*derrière le compteur d'information*) avec :  
Logo ITALIA – ICE, logo ministère des Affaires Etrangères,  
Ecran TV 65" doté de port USB.  
Plan de l'exposition  
Mur graphique avec image (mesures à définir)  
Un sofa + deux (02) chauffeuses + table basse

#### *B – Espace de stockage*

L'espace de stockage de h = 3.00 m - L = 2- l = 1,5 m se compose de  
03 étagères  
01 frigo  
02 armoires verrouillables  
02 patères  
02 prises de courant  
02 corbeilles

#### *C- Zone Presse*

*L'espace Presse se compose de :*

*Moquette bleu  
Estrade 30 cm de hauteur – 3 m de Longueur et 1.50 m de largeur  
Un pupitre  
20 pouffes ronds de couleur blanche  
02 chauffeuses de couleur blanche  
01 table basse  
02 tables hautes*

#### *D) Totem*

*3 totems de couleur blanche en forme triangulaire d'une largeur d'1.22 m et d'une hauteur de 2.44 m dotés de spot avec bras pour chaque face avec réalisation de graphismes et logos en autocollant.*



SOLUTION A

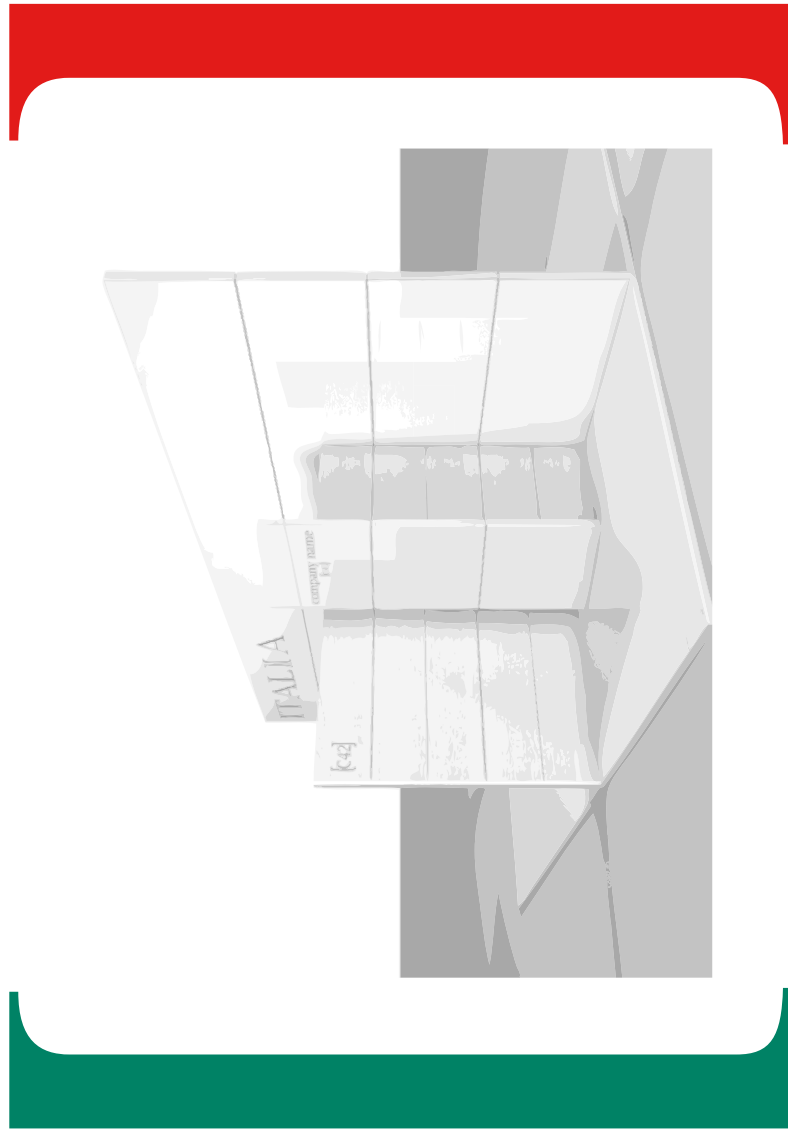


SOLUTION B



SOLUTION C

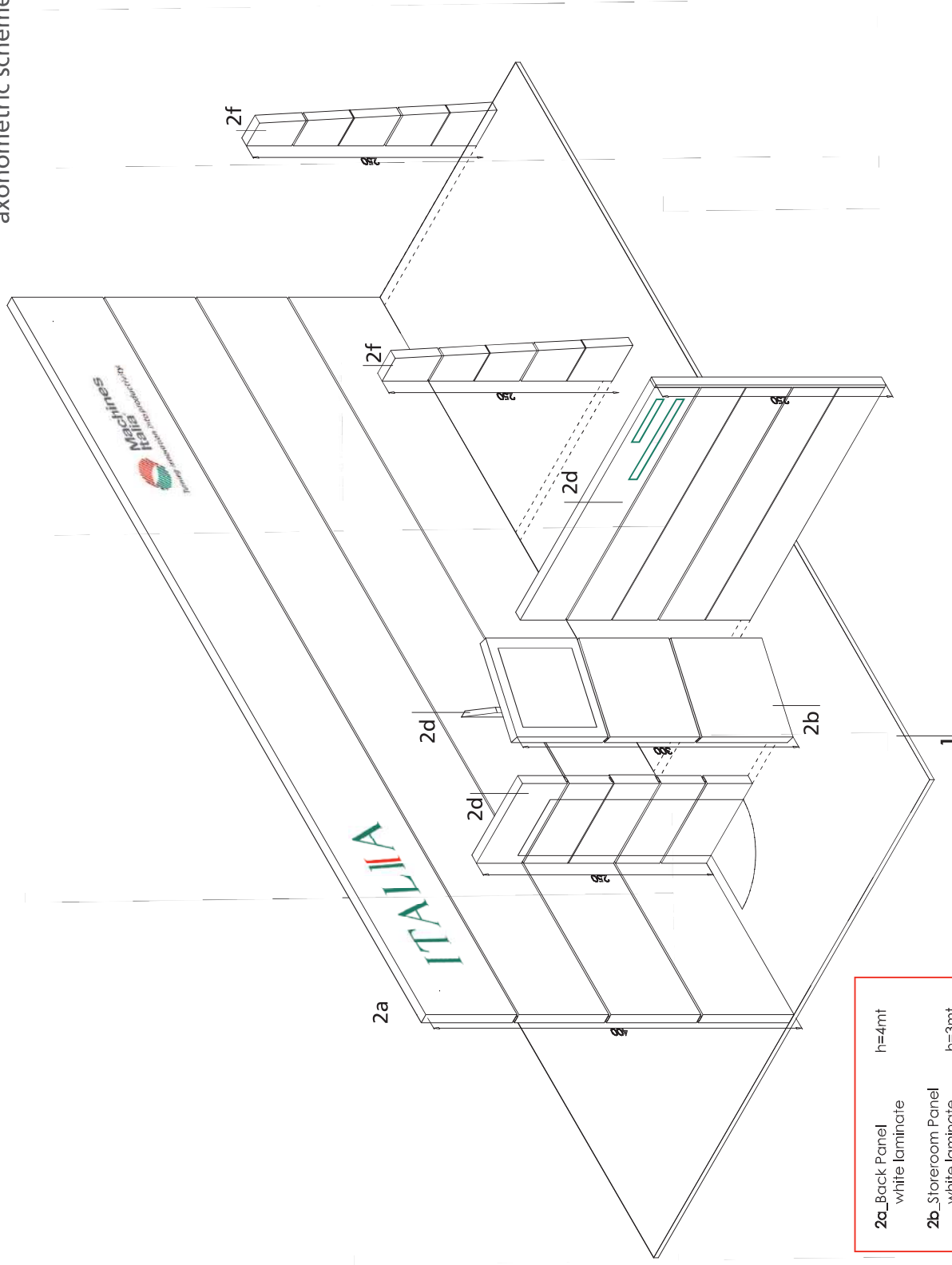
## PROGETTO PILOTA AREA BENI STRUMENTALI Solution A



**Coordinamento P.A.G.**  
Progettazione **A**lestimenti **G**rafica

Progetto: Arch. Vincenzo Cantù  
Collaborazione: Arch. Arianna Manni  
Arch. Valentina D'Ambrosi

**PROGETTO PILOTA**  
axonometric scheme



<b>2a_Back Panel</b> white laminate	h=4mt
<b>2b_Partition Panel</b> white laminate	h=3mt
<b>2d_Reinforcing Panel</b> aluminium laminate	h=2.5mt
<b>2f_Reinforcing Panel</b> aluminium laminate	h=2.5mt
<b>1_floor</b> white laminate	

**AREA BENI STRUMENTALI**



SOLUTION A



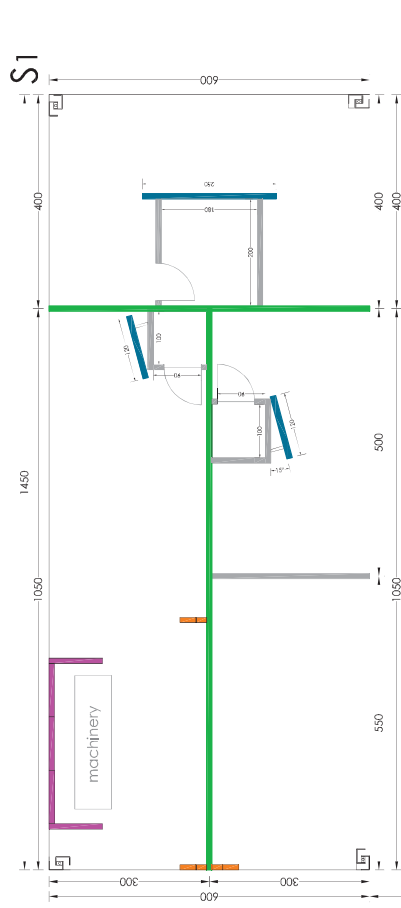
SOLUTION B



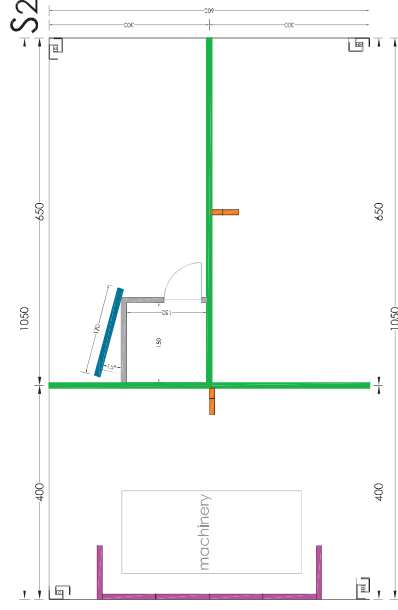
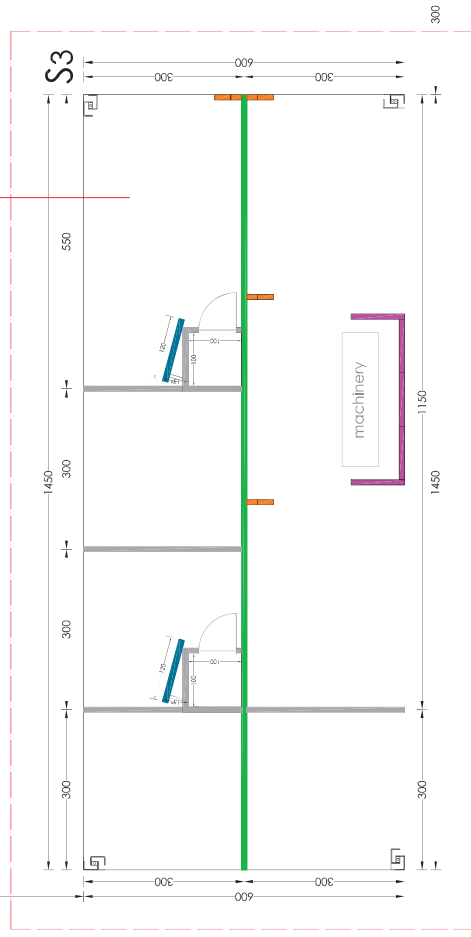
SOLUTION C

**PROGETTO PILOTA**  
Standard Plan RP. 1:100

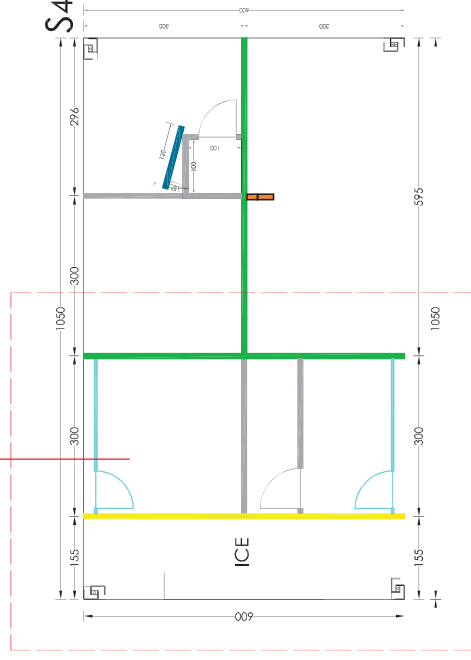
**AREA BENI STRUMENTALI**



see draw. 2



see draw. 7



SOLUTION A



SOLUTION B

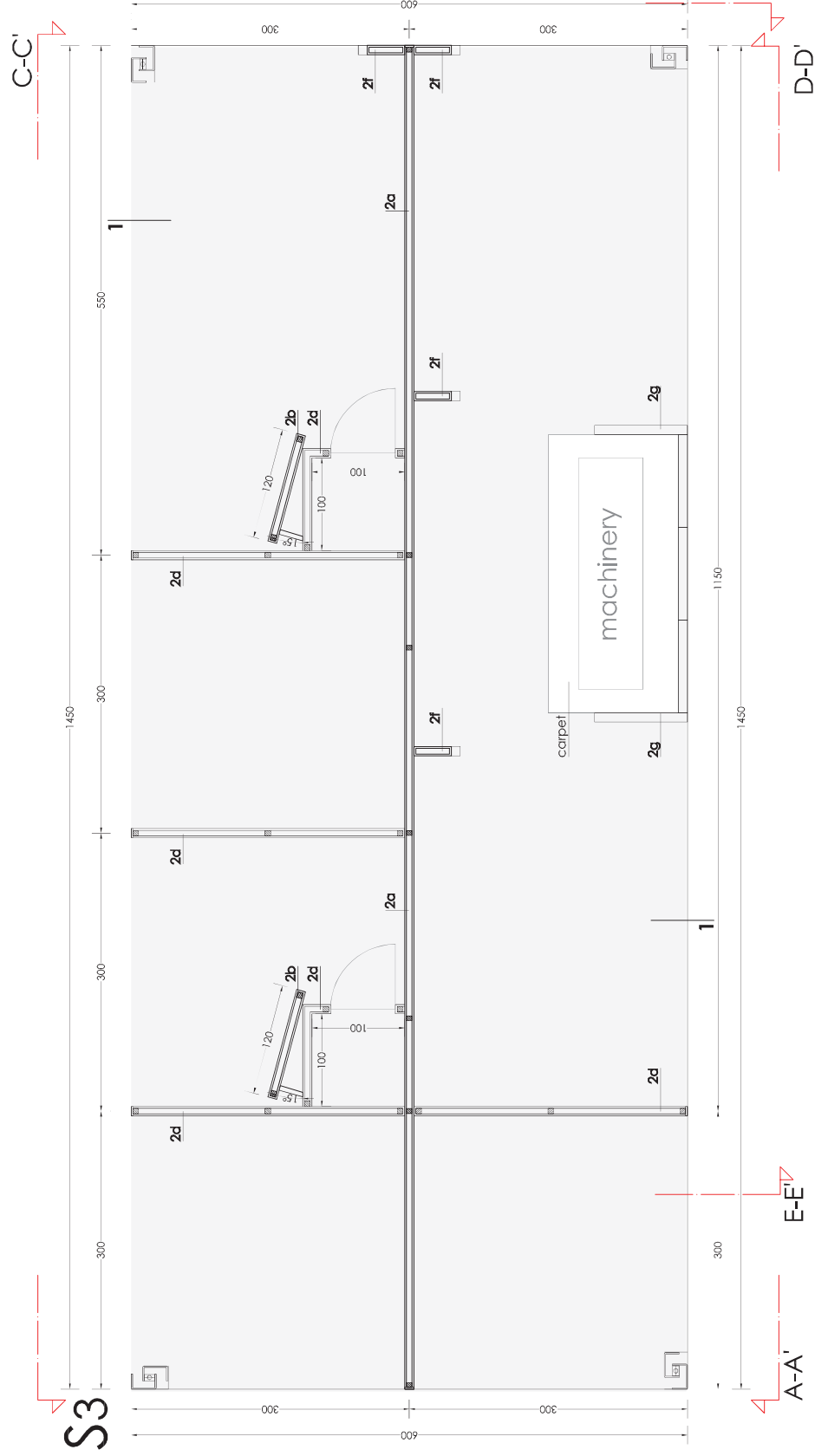


SOLUTION C

- **2a**\_Back Panel white laminate h=4mt
- **2b**\_Storeroom Panel white laminate h=3mt
- **2a**\_Partition Panel aluminium laminate h=2.5mt
- **2c**\_ICE back Panel red laminate h=3mt
- **2e**\_glass wall h=2.5mt
- **2f**\_Reinforcing Panel aluminium laminate h=2.5mt
- **2g**\_Low Panel aluminium laminate h=1mt (charged by the exhibitor on request)

**PROGETTO PILOTA**  
Standard Booth  
Plan RP. 1:50

**AREA BENI STRUMENTALI**



- 2a**\_Back Panel white laminate h=4mt
- 2b**\_Storeroom Panel white laminate h=3mt
- 2d**\_Partition Panel aluminium laminate h=2.5mt
- 2f**\_Reinforcing Panel aluminium laminate h=2.5mt
- 2g**\_Low Panel aluminium laminate h=1mt  
(charged by the exhibitor on request)
- 1**\_floor white laminate

floor white laminate  
(see Technical Description)



SOLUTION A



SOLUTION B



SOLUTION C

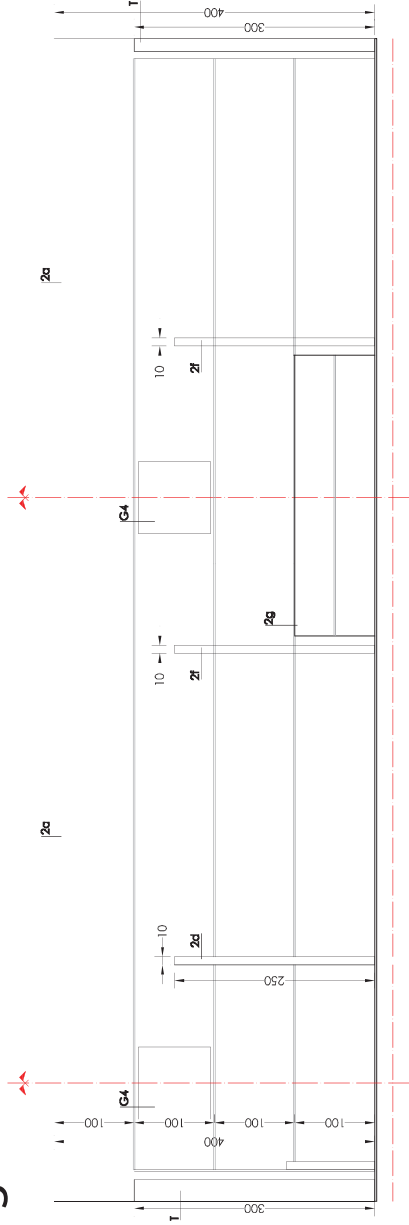


# PROGETTO PILOTA

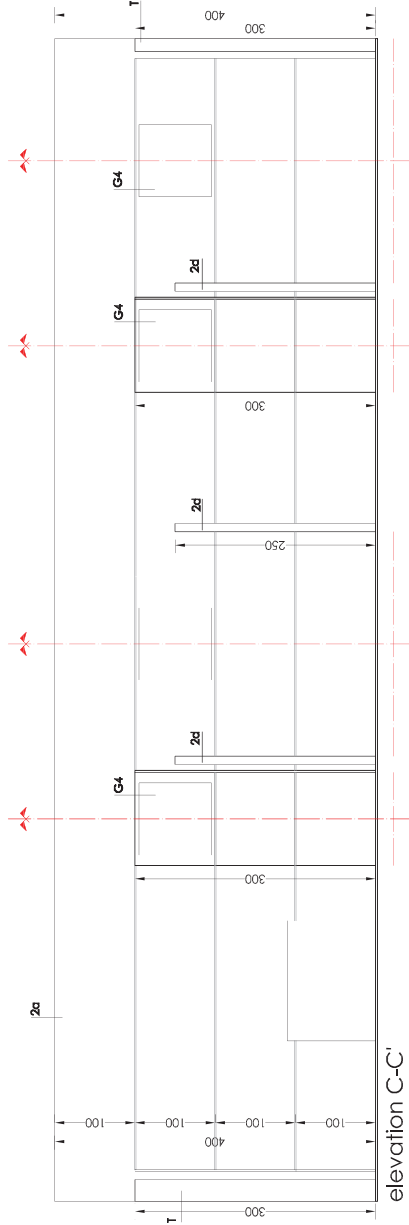
## Standard Booth

### Elevation

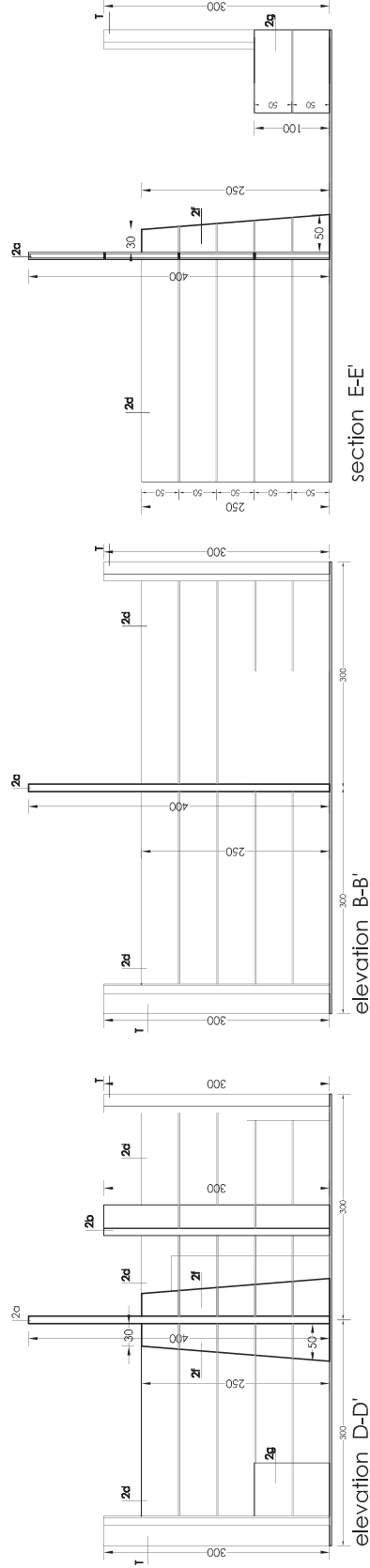
3



elevation A-A'



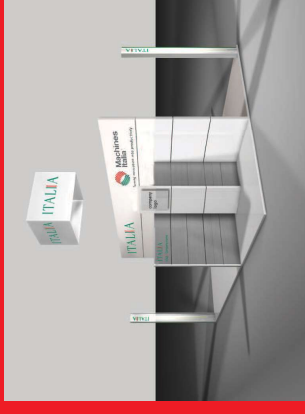
elevation C-C'



elevation B-B'

section E-E'

AREA BENI STRUMENTALI



SOLUTION A



SOLUTION B

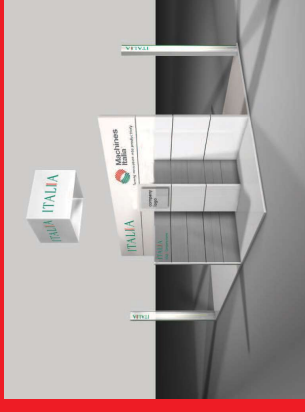
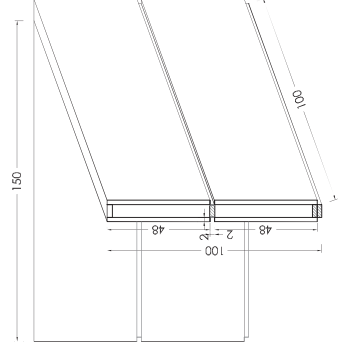
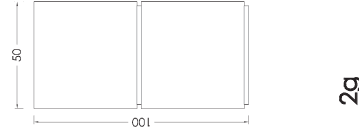
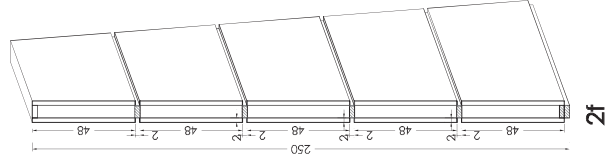
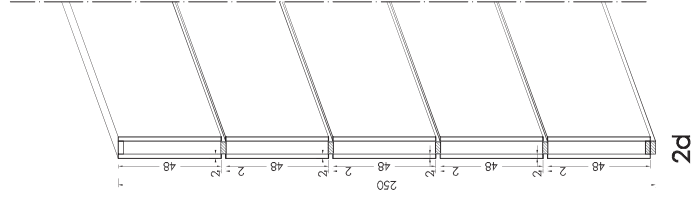
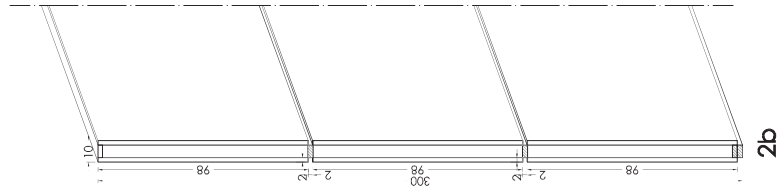
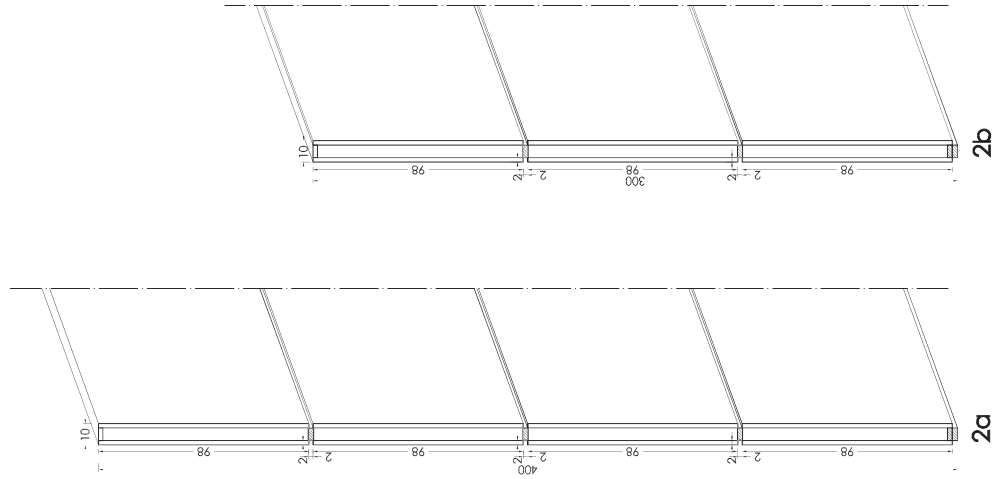
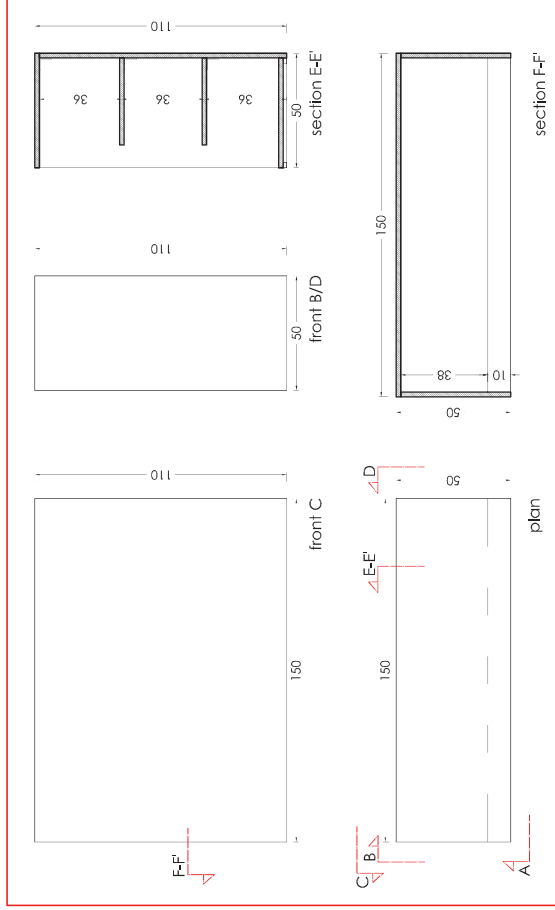


SOLUTION C

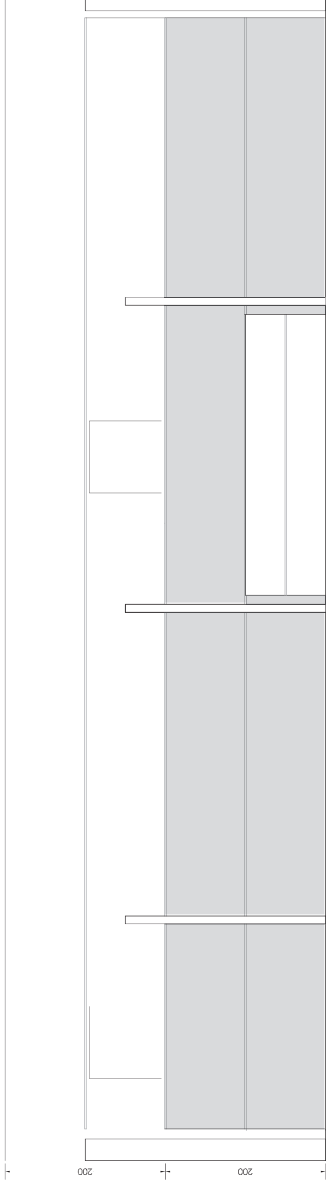
# ITALIA

Istituto nazionale per il Commercio Estero

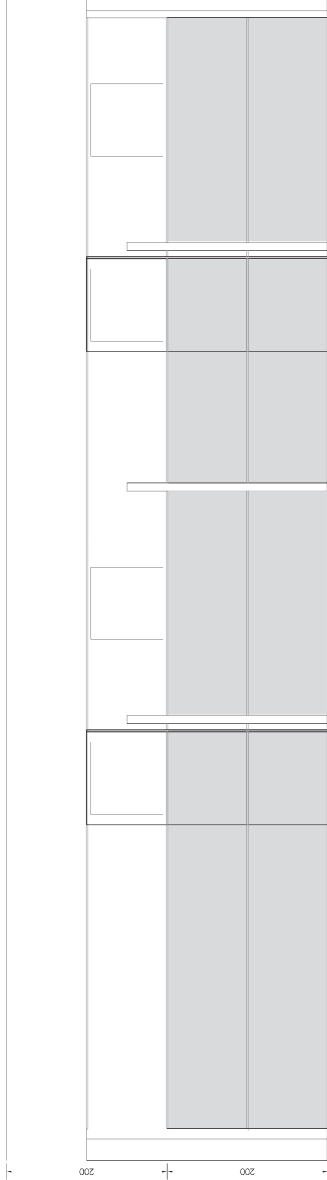
**PROGETTO PILOTA**  
 Panels Abaco  
 Exhibitor's  
 Information Counter



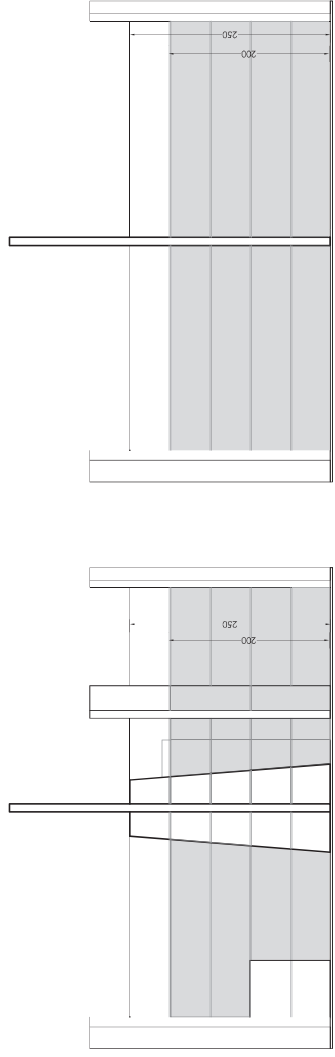
exhibitor's graphics



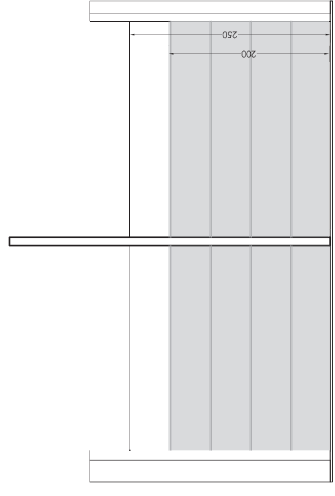
elevation A-A'



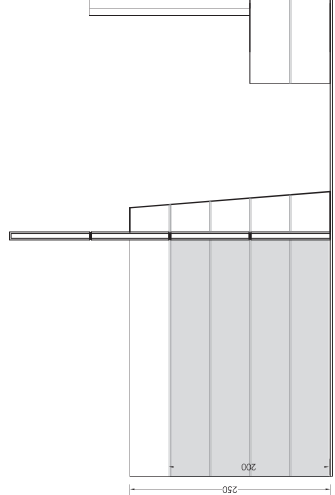
elevation C-C'



elevation D-D'



elevation B-B'



section E-E'



SOLUTION A

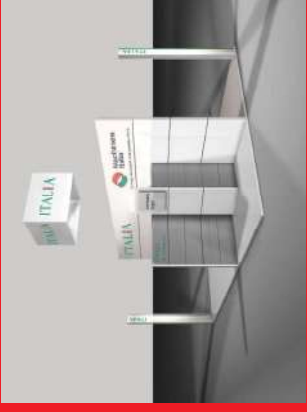
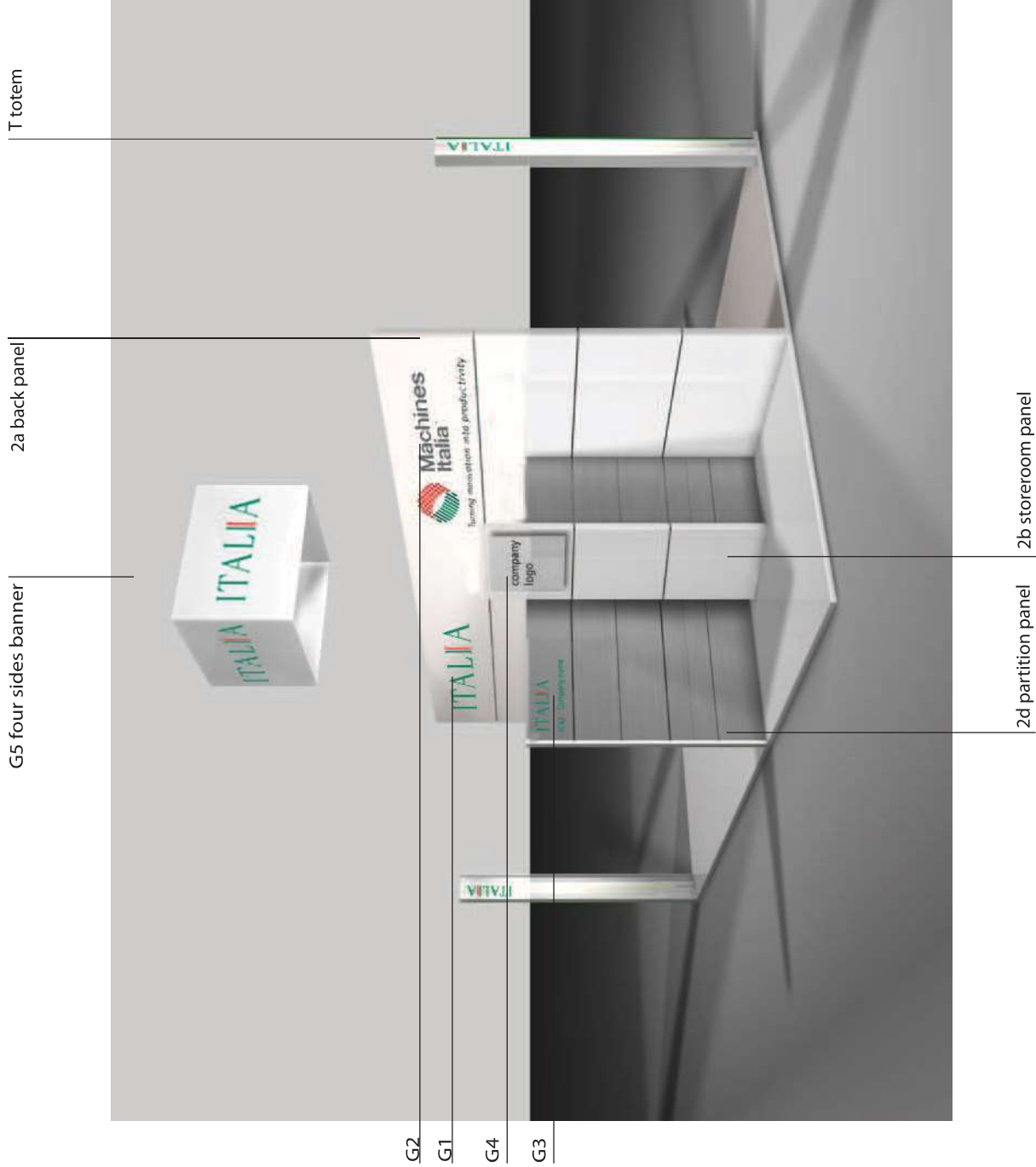


SOLUTION B



SOLUTION C

PROGETTO PILOTA  
Render Standard Booth



SOLUTION A



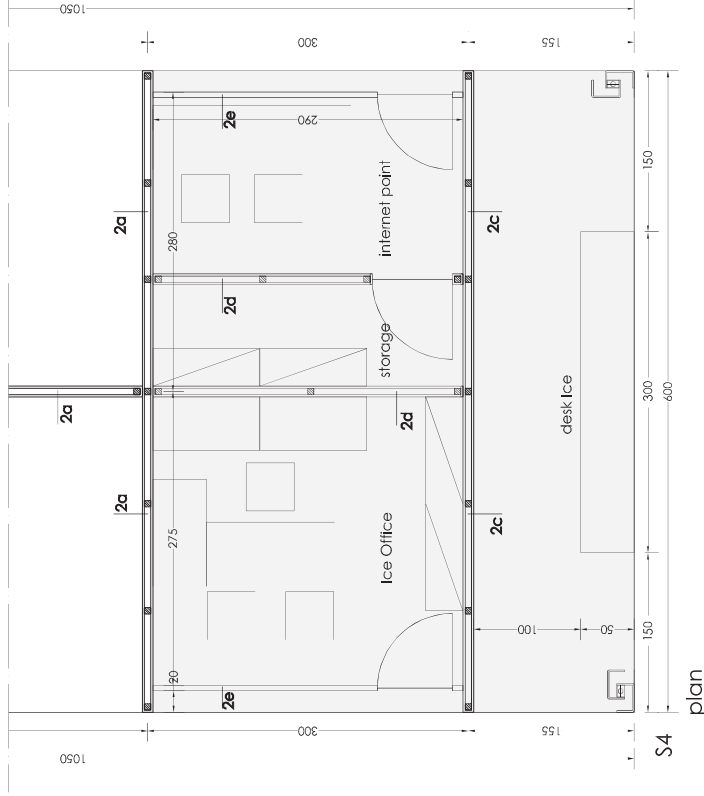
SOLUTION B



SOLUTION C

7 the measures are only approximate

**PROGETTO PILOTA**  
ICE office solution 1  
RP. 1:50



Render ICE office



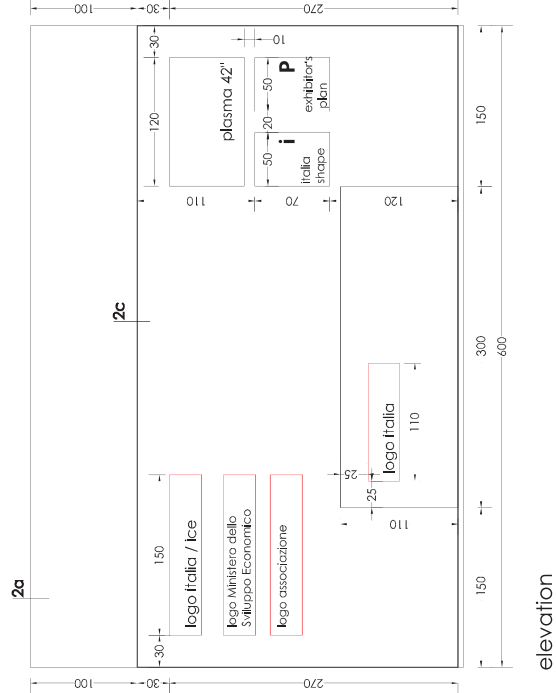
SOLUTION A



SOLUTION B



SOLUTION C

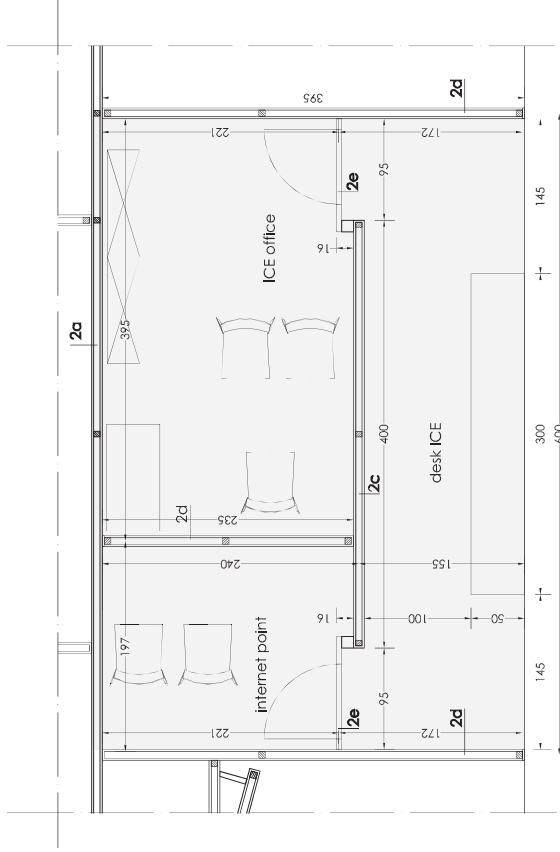


elevation

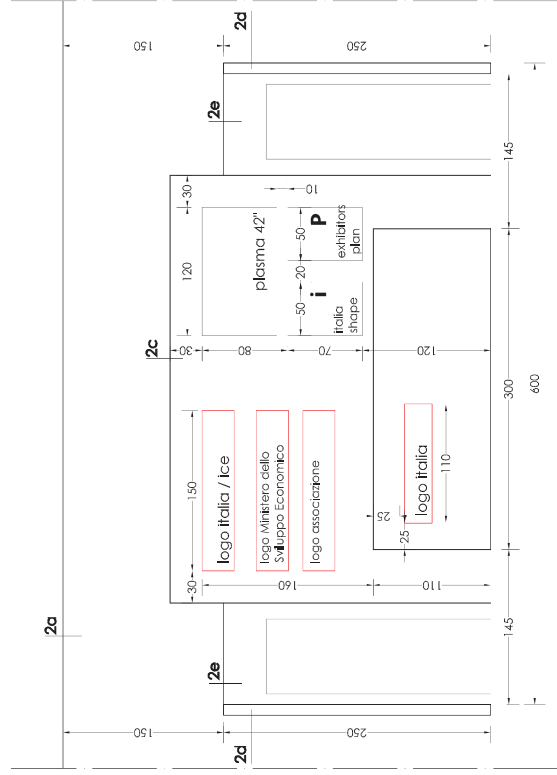
Graphic panel 2c

**PROGETTO PILOTA**  
ICE office solution 2-3  
RP. 1:50

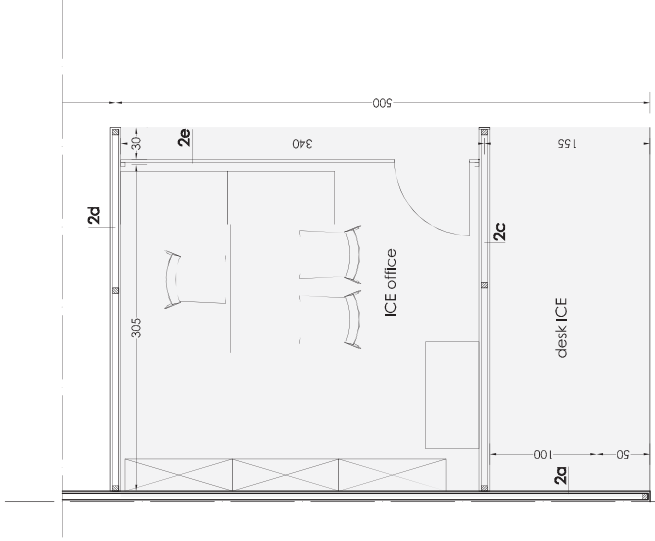
**AREA BENI STRUMENTALI**



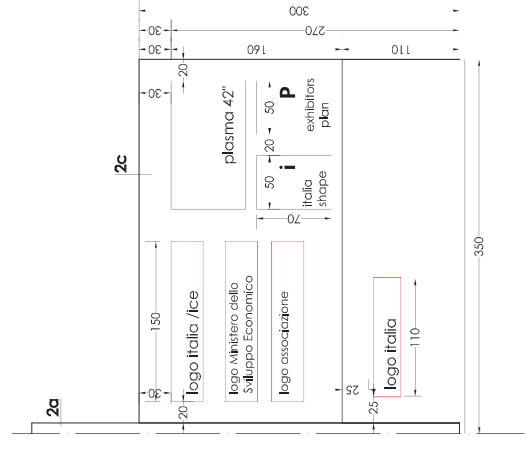
plan solution2



elevation solution2



plan solution3



elevation solution3



SOLUTION A



SOLUTION B



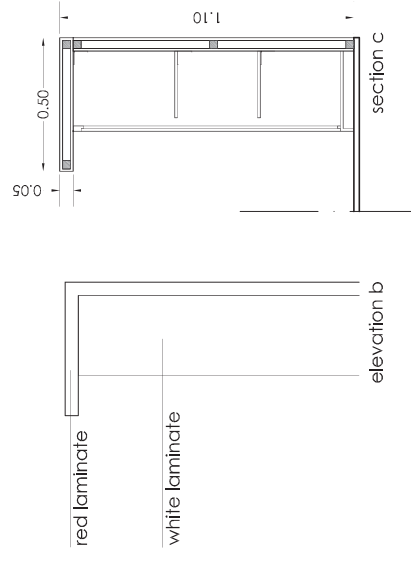
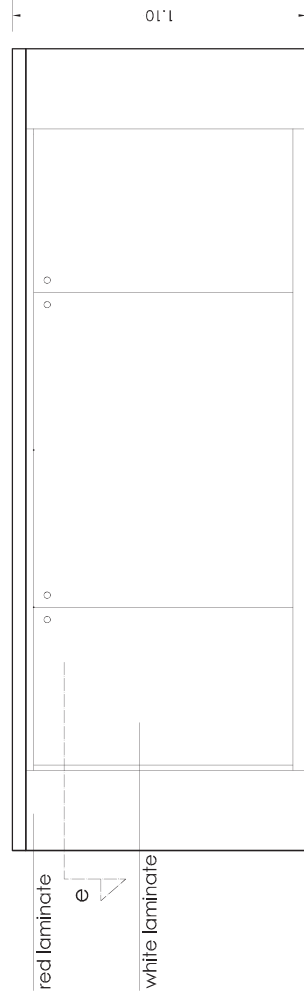
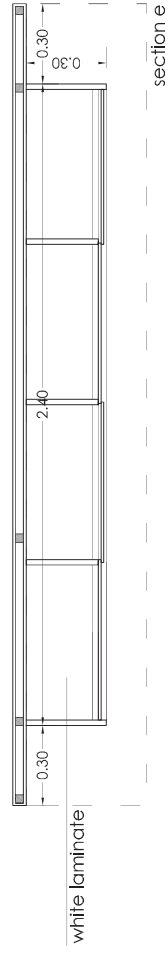
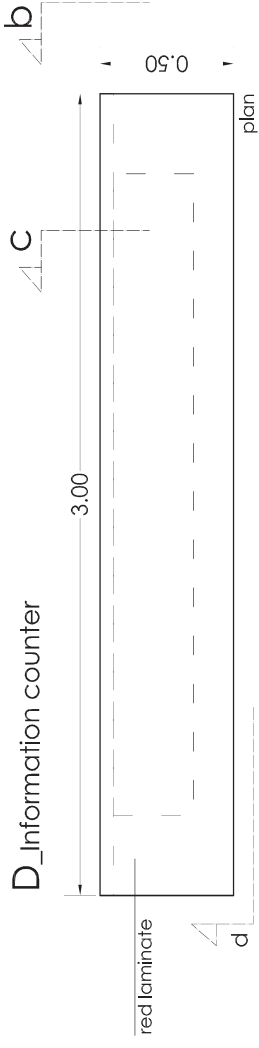
SOLUTION C



9 the measures are only approximate

# PROGETTO PILOTA

Information counter  
RP. 1:20



AREA BENI STRUMENTALI

**ITALIA**   
Istituto nazionale per il Commercio Estero

**PROGETTO PILOTA**  
 panels i - P  
 dimension 50xH70cm  
 (2c ICE back panel)

**AREA BENI STRUMENTALI**



SOLUTION A

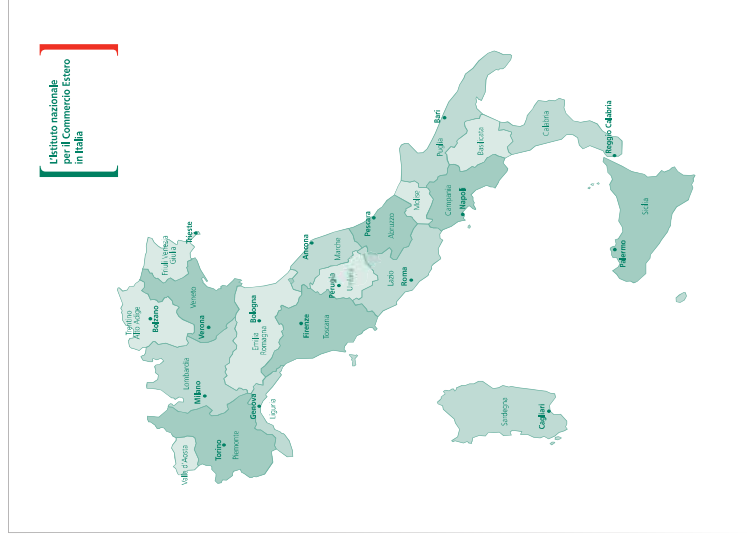


SOLUTION B



SOLUTION C

**P**

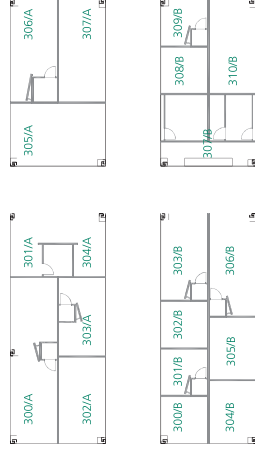


**Italian Official Pavilion**  
 at "Agrofood, Theran 18-25.5.09"

organized by



**Istituto nazionale per il Commercio Estero**



Elenco espositori:

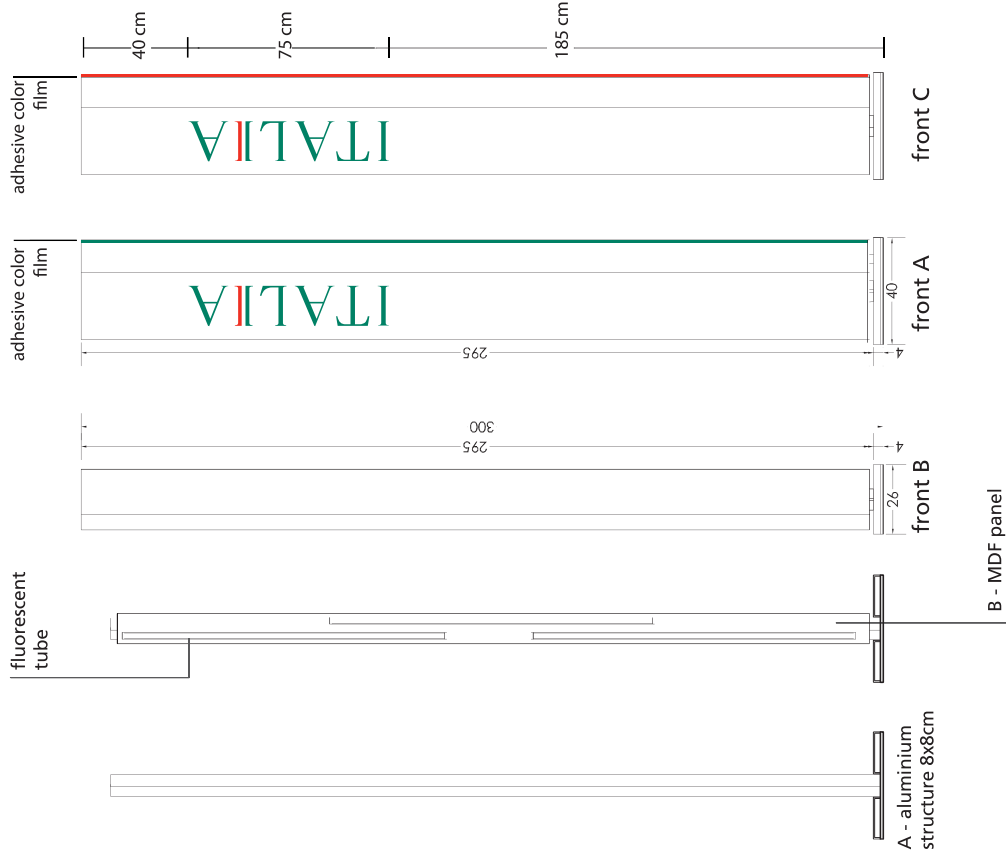
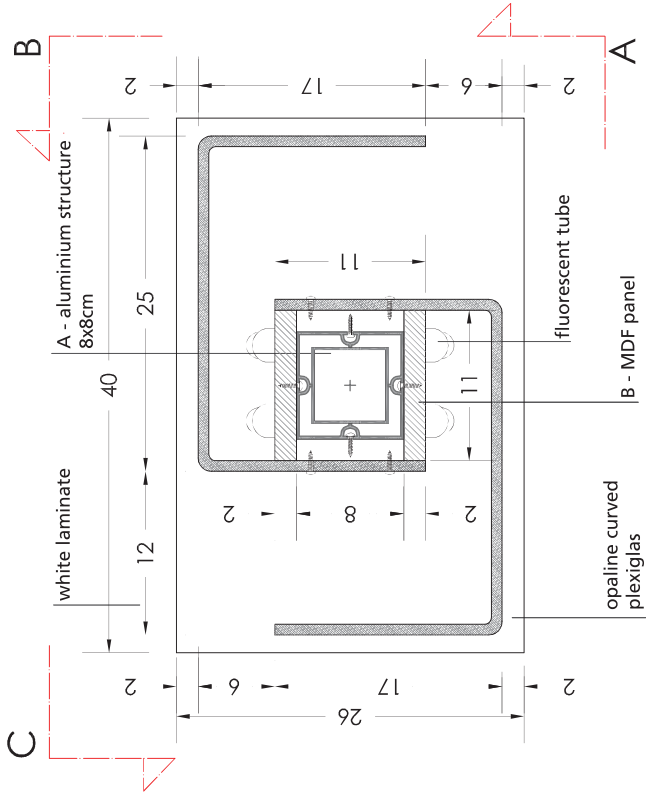
- 300/A Aaaa Ccccsss
- 300/A Aaaa Cccc
- 300/A Aaaa Cccc
- 300/A Aaaa Cccc
- 300/A Aaaa Cccc
- 300/A Aaaa Cccc
- 300/A Aaaa Cccc
- 300/A Aaaa Cccc
- 300/A Aaaa Cccc

example

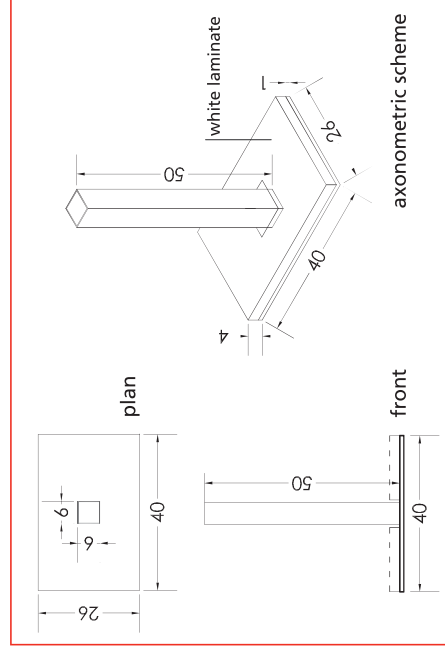
**PROGETTO PILOTA**  
T - Lighting Totem

AREA BENI STRUMENTALI

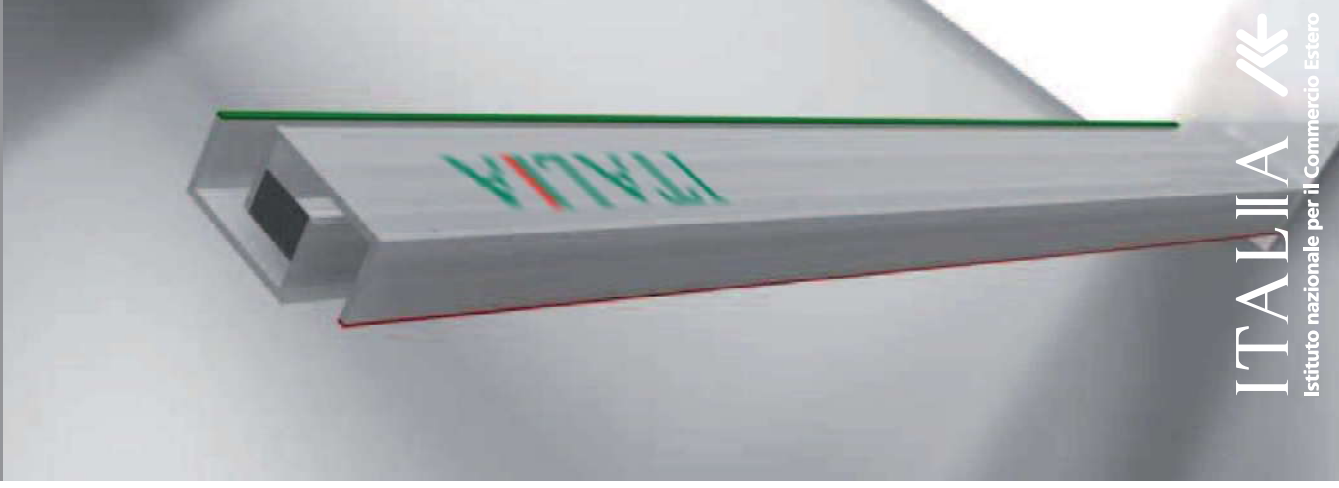
11

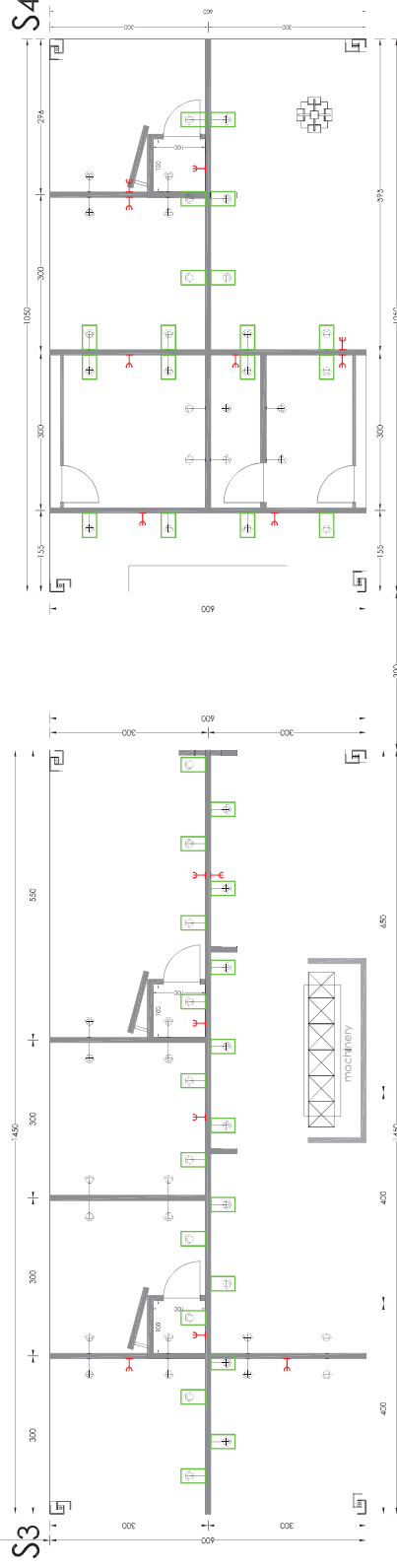
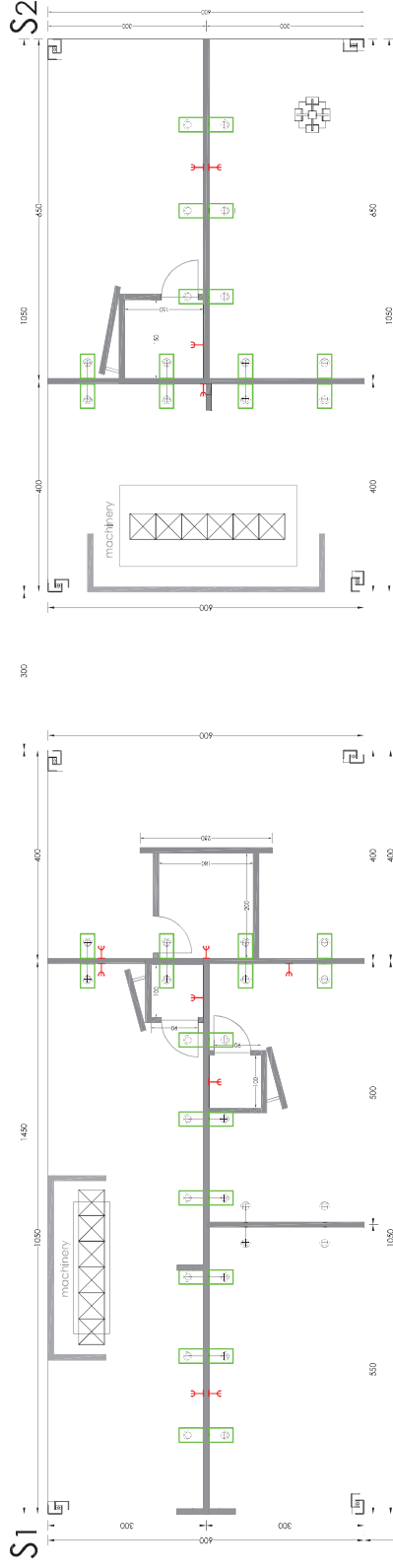


metallic basement



N.B. Green: CMYK 96,5,80,25 Pantone 341C  
Red: CMYK 0,96,100,0 Pantone 485C










SOLUTION A



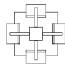

SOLUTION B



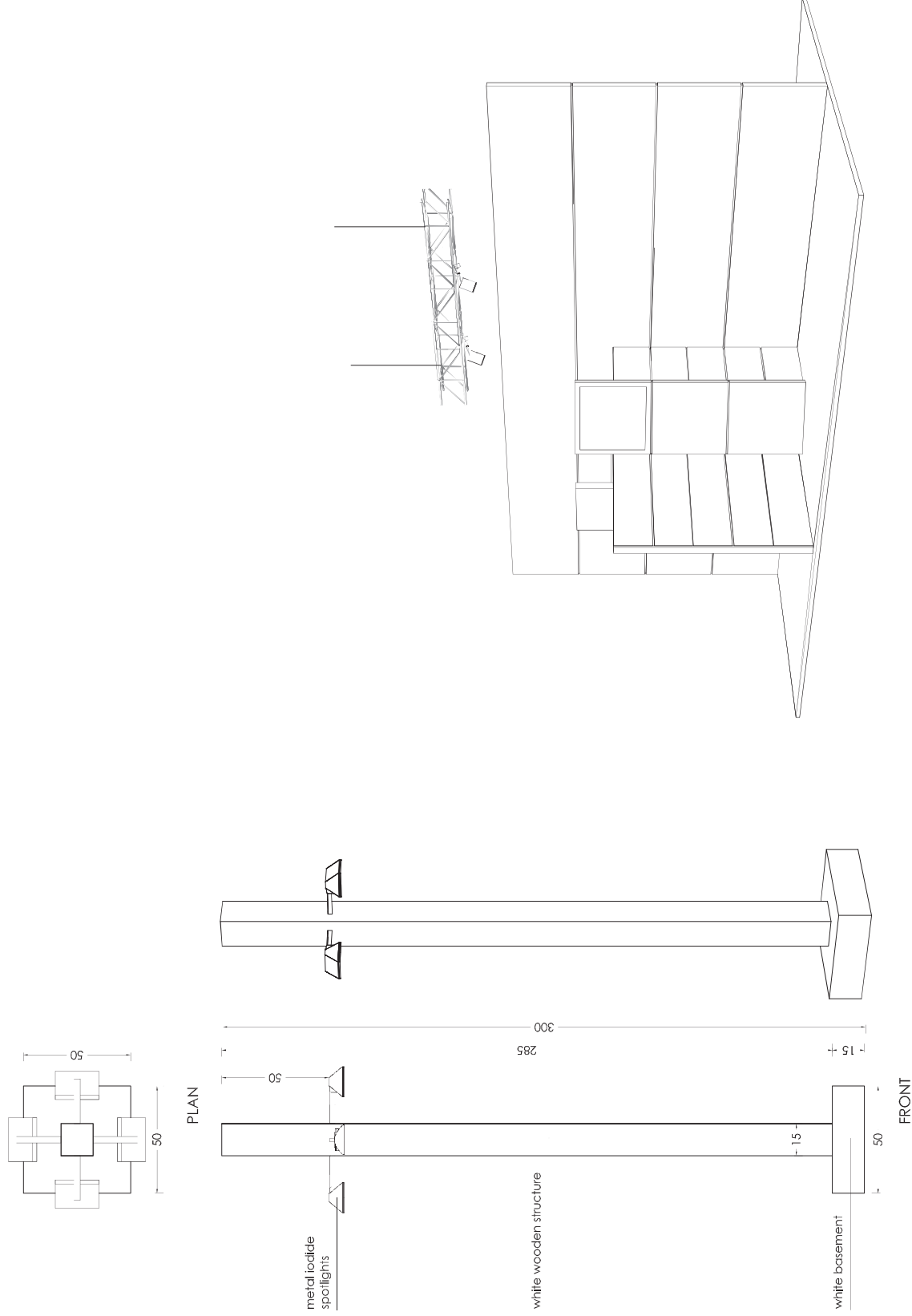
SOLUTION C

-  metal icicle spot lights/
-  halogen spot lights
-  sockets 220 V
-  sockets 380 V
-  T-lighting totem

charged by the exhibitor on request

-  lighting column
-  lighting trousse

**PROGETTO PILOTA**  
 Lighting column  
 Lighting trousse  
 (charged by the exhibitor on request)



Lighting column

Lighting trousse

**AREA BENI STRUMENTALI**



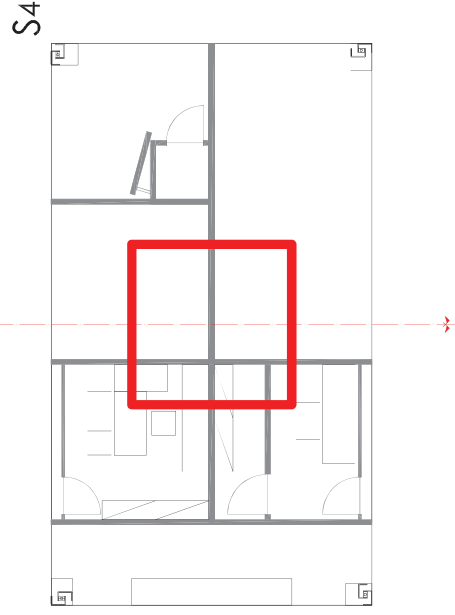
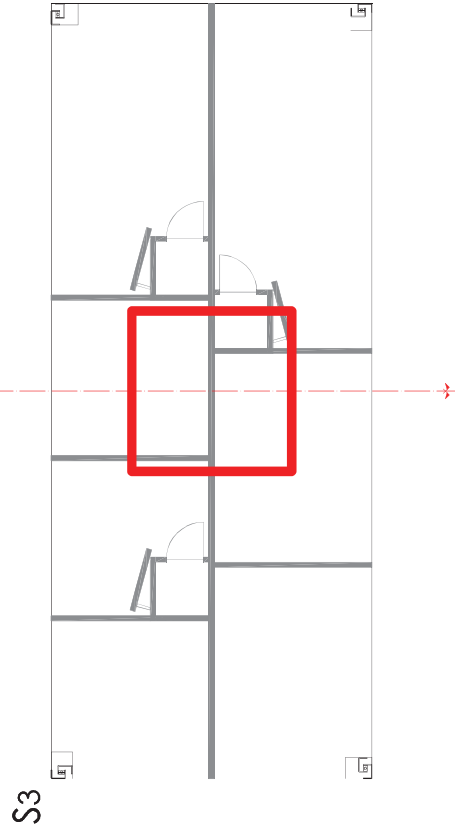
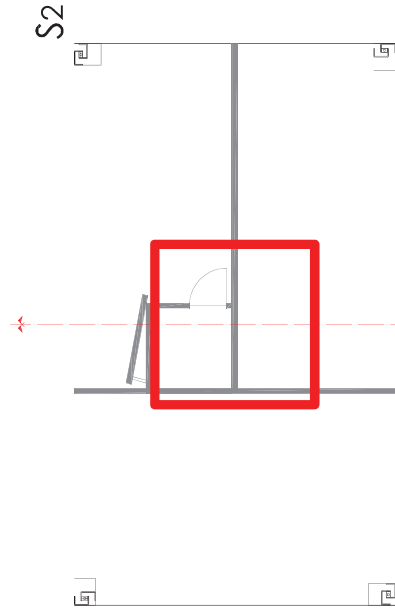
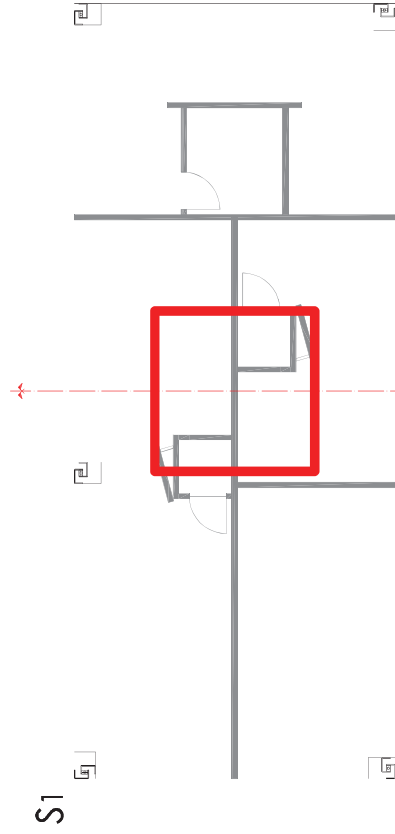
SOLUSION TIRON A



SOLUSION TIRON B



SOLUSION TIRON C



G5 - four sides Banners 300x300xh150 cm (see draw.15)

When the maximum allowed height for te banners is less then cm 700 the Banner size will be cm 300 x h. 100



SOLUTION A



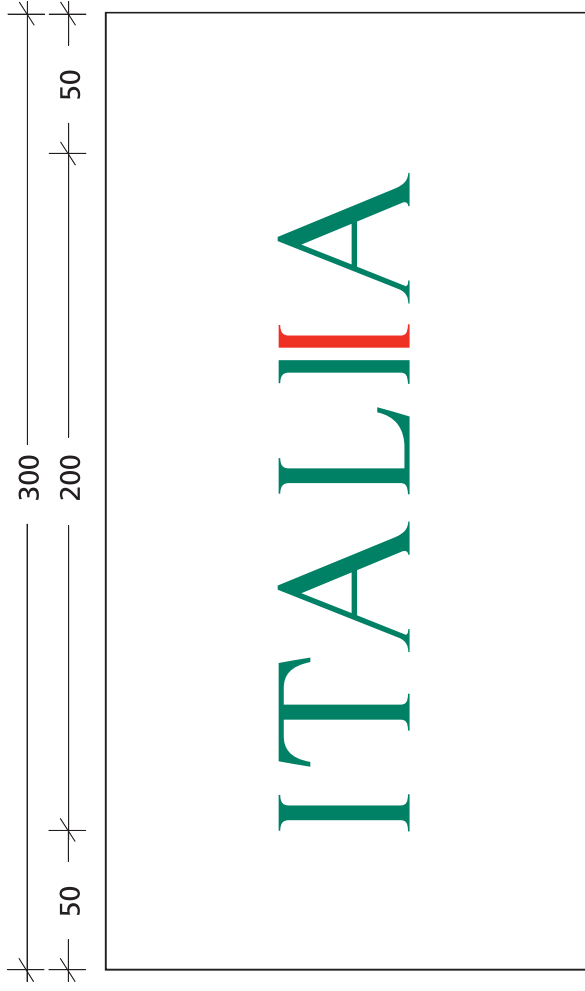
SOLUTION B



SOLUTION C

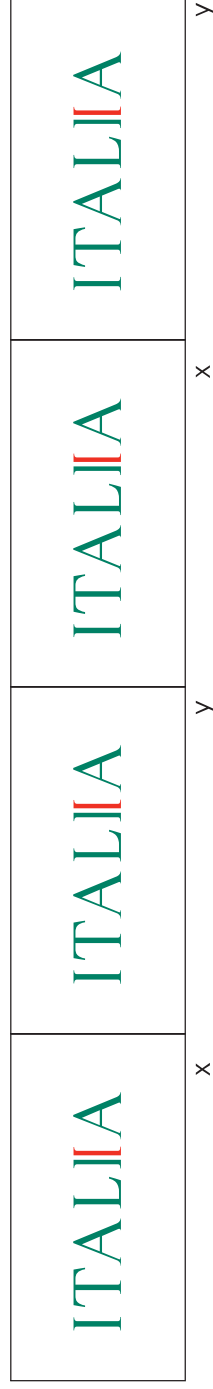


15



G5

scheme position Banner



G5.a

- PROGETTO PILOTA**  
**G5** four sides  
 banner cm 300x150h  
**G5.a** four sides  
 banner cm 300x100h

AREA BENI STRUMENTALI



SOLUTION A



SOLUTION B



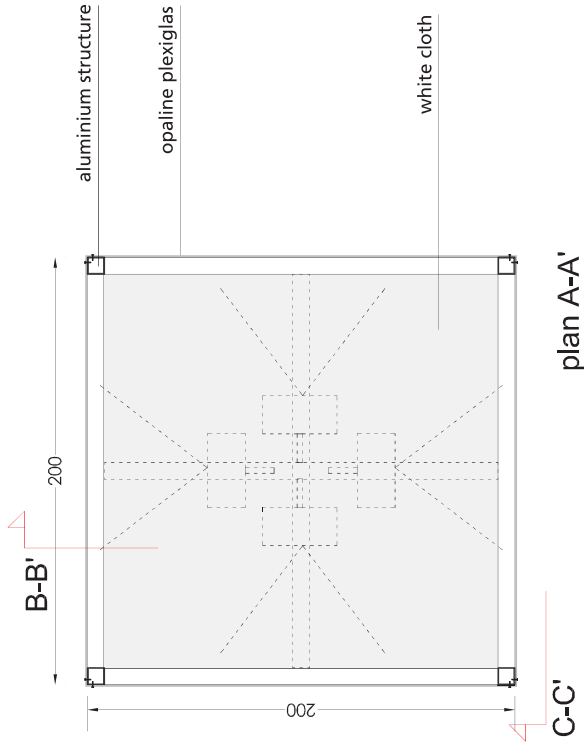
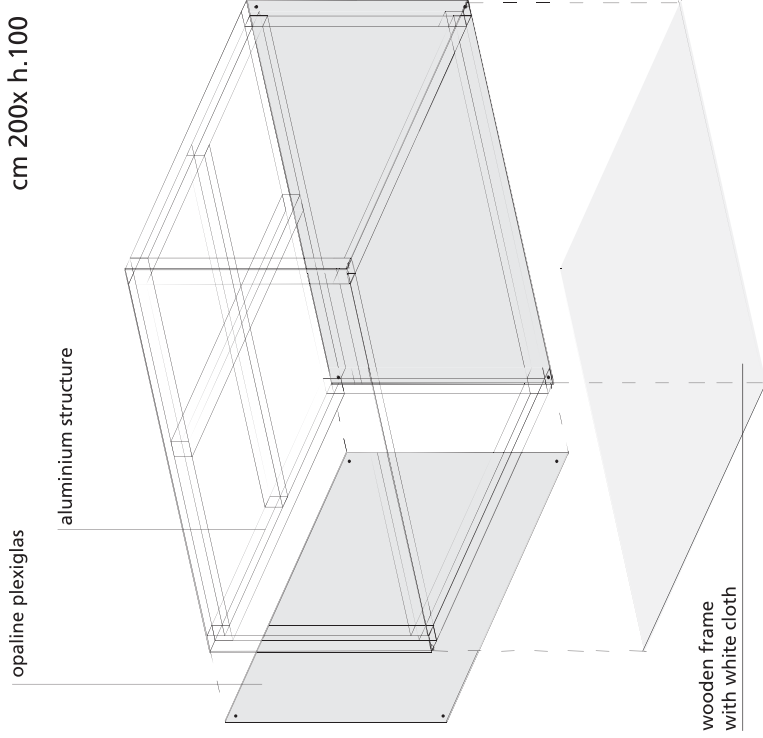
SOLUTION C

ITALIA

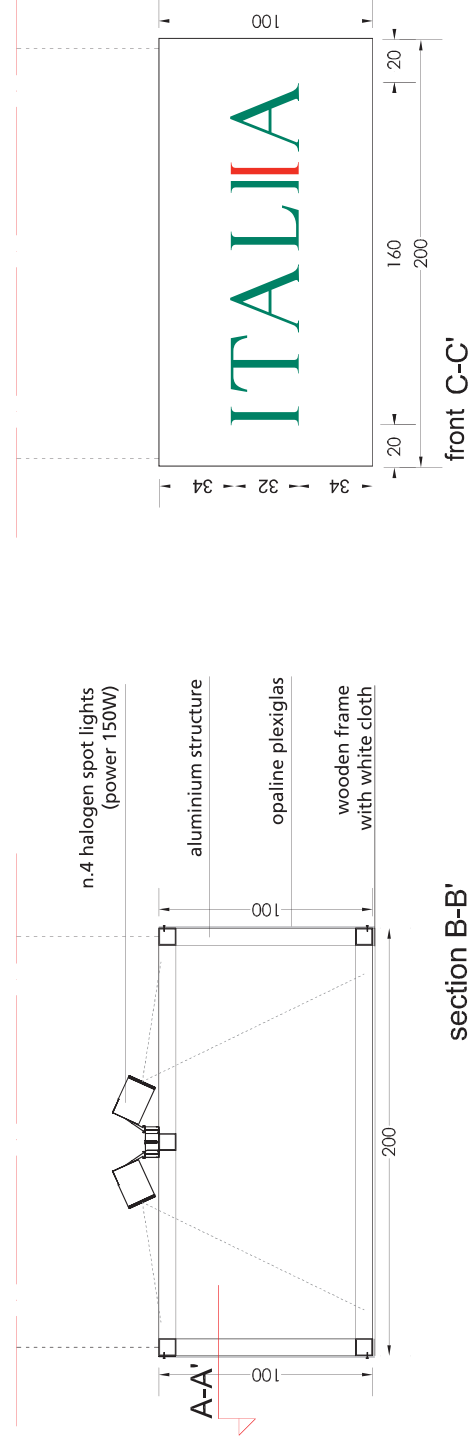
Istituto nazionale per il Commercio Estero

When the maximum allowed height for te banners is less then cm 700 the Banner size will be cm 300 x h.100  
N.B. see Banner Position Plan draw .14

**PROGETTO PILOTA**  
**G5.b** Lighting Banner  
 four sides hanging Banners  
 cm 200x h. 100



plan A-A'



section B-B'



SOLUTION A

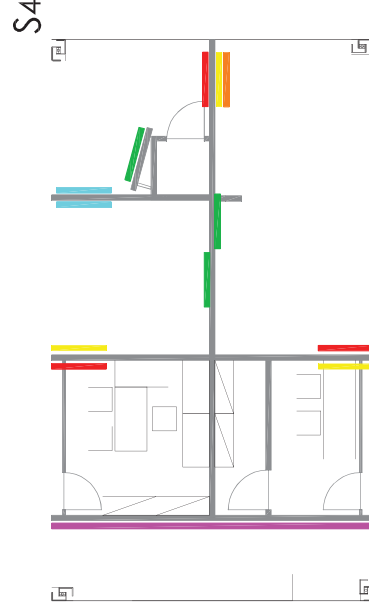
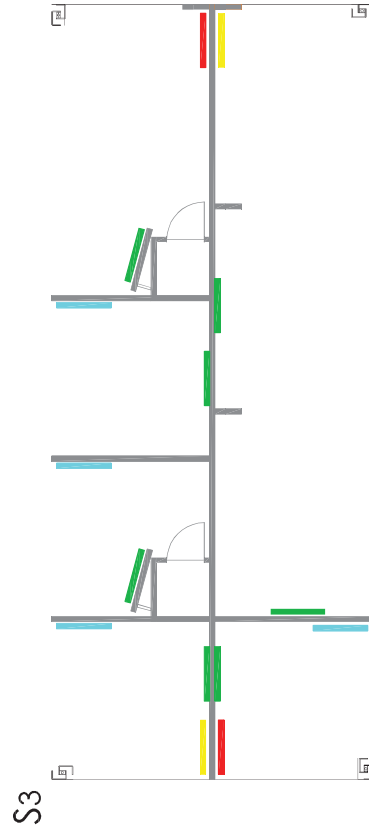
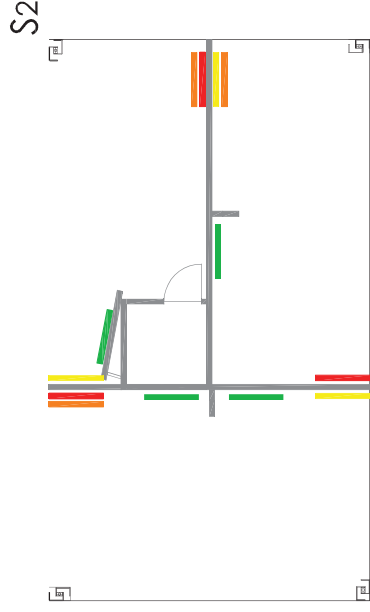
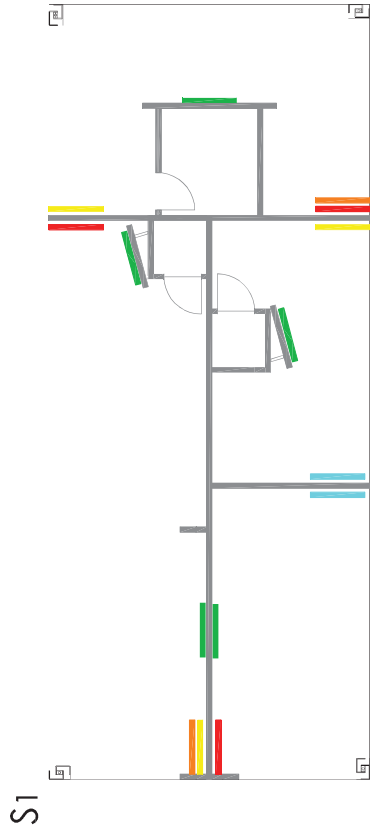


SOLUTION B



SOLUTION C

**PROGETTO PILOTA**  
Graphic Position Plan  
RP. 1:100



- G1\_ Italia logo
- G2\_ logo Machines Italia
- G3\_logo italia+ booth number+company name
- G3.a\_ booth number+company name
- G4\_polycarbonate panel with company logo
- 2C Ice back panel

**AREA BENI STRUMENTALI**



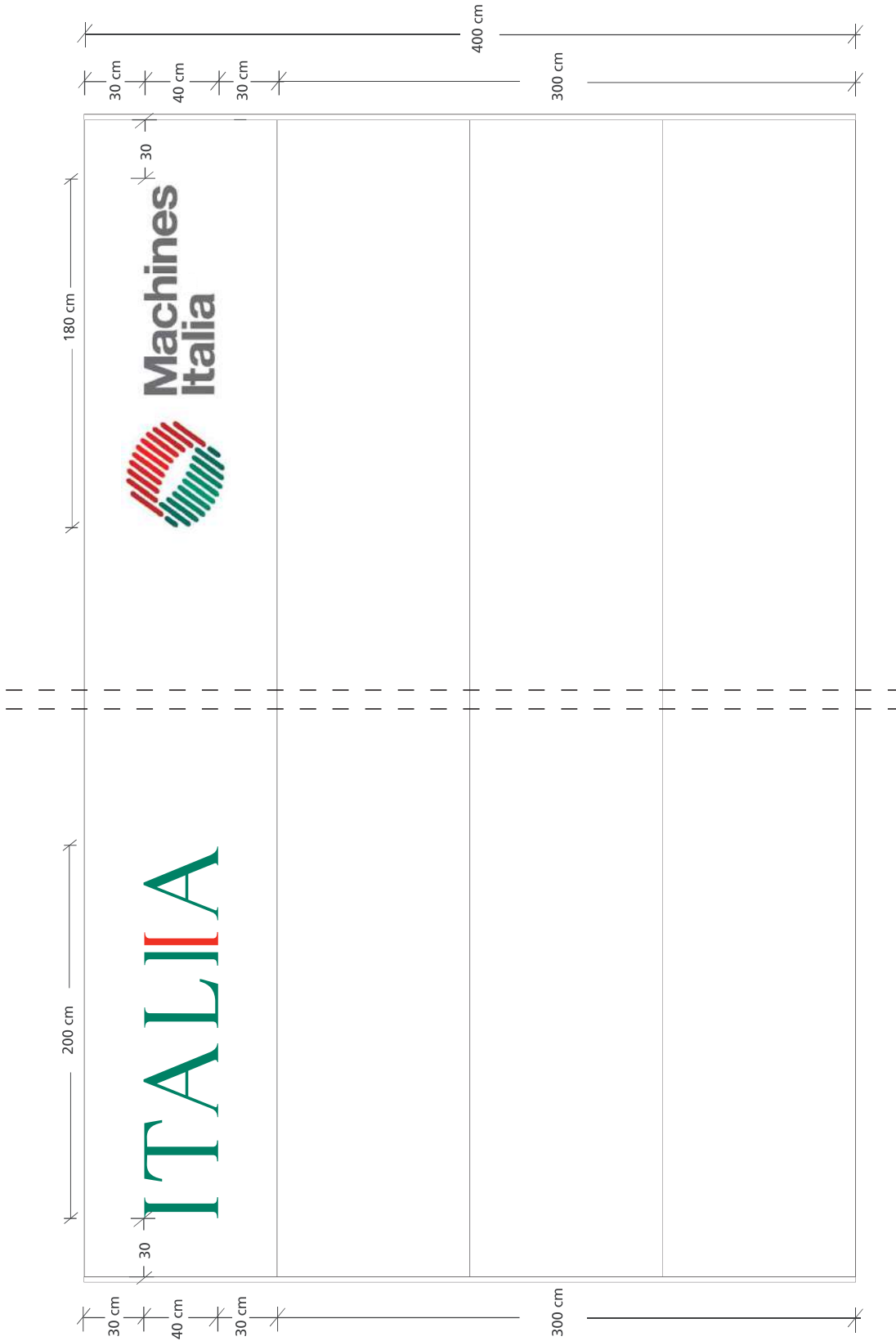
SOLUTION A



SOLUTION B



SOLUTION C



- G1 Italia logo
- G2 Machines Italia logo  
(see Graphic Position Plan - draw .16)



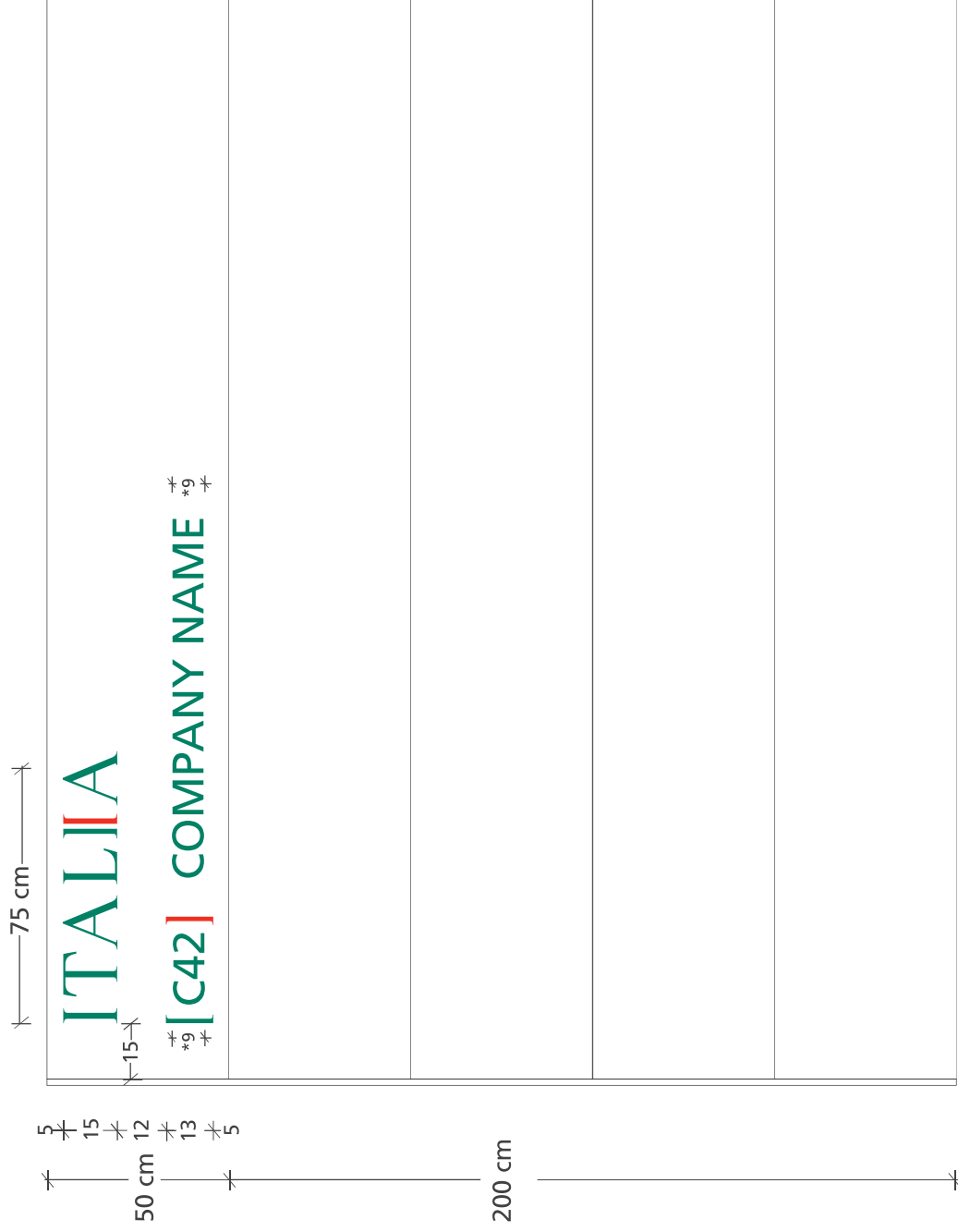
SOLUTION A



SOLUTION B



SOLUTION C



**G3** Italia logo + booth number +company name  
(see Graphic Position Plan draw .16)

**N.B.** Font : \*frutiger 55 roman  
 booth number: Capital letter h 9 cm  
 company name: Capital letter h 9 cm  
 Green:CMYK 96,5,80,25 Pantone 341C  
 Red: CMYK 0,96,100,0 Pantone 485C

9 | 9  
 13 | [C42] COMPANY NAME









SOLUTION A



SOLUTION B



SOLUTION C

**SOLUTION A:**

example of realization (Wire Russia, Moscow 12-15.05.2009).

The images are just for reference. For any formats, layout, graphics please refer only to the technical description



SOLUTION A



SOLUTION B



SOLUTION C



**SOLUTION A:**  
 example of realization ICE Booth (Wire Russia, Moscow 12-15.05.2009).  
 The images are just for reference. For any formats, layout, graphics please refer only to the technical description









قوة العرب  
Arab Power

FRACCAROLI  
& BALZAN

OCEM

BUCCHETTI ASSOCIATI

BUCCHETTI ASSOCIATI

ITALIA

ITALIA

ITALIA







# ITALIA

# ITALIA



LOREV

PRÉSSES À FILS  
FOUR À FILS

MACHINES POUR  
BLOCS  
PLANCHES  
BOULEVARD DE PONTONS  
MUR PAYS  
DREUSE LANTIERNE  
ALUS

MACHINES FOR  
BLOCKS  
FLOORING  
KERBS  
DRY WALLS  
CEILING ELEMENTS



LOREV

BUSIERS  
PIPE MACHINES





IN TRADE AGENCY

Agence Italienne pour le commerce extérieur  
pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

# ITALIA

# ITALIA

# ITALIA

IC5| SUPERTEC Srl  
ITIA®

C.E.M. Srl



OPA1440



**ALPINA**  
LE SYSTEME  
FOUR

**ALPINA**  
LE SYSTEME  
SECHOIR



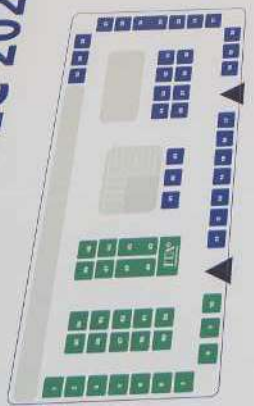




Ministry of Foreign Affairs  
and International Cooperation

ITA  
ITALIAN TRADE AGENCY

# ITALIA BATIMATEC 2022



Italy  
is simply  
extraordinary



Ministry of Foreign Affairs  
and International Cooperation

ITA  
ITALIAN TRADE AGENCY

# ITALIA

catalogue  
exposants



Scannez pour télécharger

Table with 2 columns: Name, Address, Phone, Email, Website. The table lists various exhibitors and their contact information.



ITALIA  
ITALIA

CONGIUNTO  
MARMOMACCHINE

ABBONDI ABRIA

BAICCHI ABRAS  
INNOVATION

OCEM

FR &

ITALIA TRADE AGENCY  
ICE - Agenzia Italiana per il Commercio Estero  
Section pour la promotion des échanges de l'Union













ITALIA

be

Office of innovation  
**Life Sciences**

Proven growth and a presence in Europe's most vibrant markets in the medical and dental industry. The success of the Italian dental industry is a result of the strong and vibrant growth in Europe. Our products are the most advanced and available.

4D16 CONCEPT  
**concept**

concept

CONCEPT 4D16

**ZYTRIA<sup>®</sup>**  
**Z MULTICOLOR**  
The perfect solution for every smile.

**concept**

RESIS

Madespa

83



Ministry of Foreign Affairs  
and International Cooperation

ITA<sup>®</sup>  
ITALIAN TRADE AGENCY

be

4E17 PIERREL

Pain  
Management



Orabloc



GO-COLES

CONCEPT 4

ZYTRIA<sup>®</sup>  
Z MULTICO

concept

GO-COLES

SHOW  
DEAL

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES

CONCEPT 4

GO-COLES



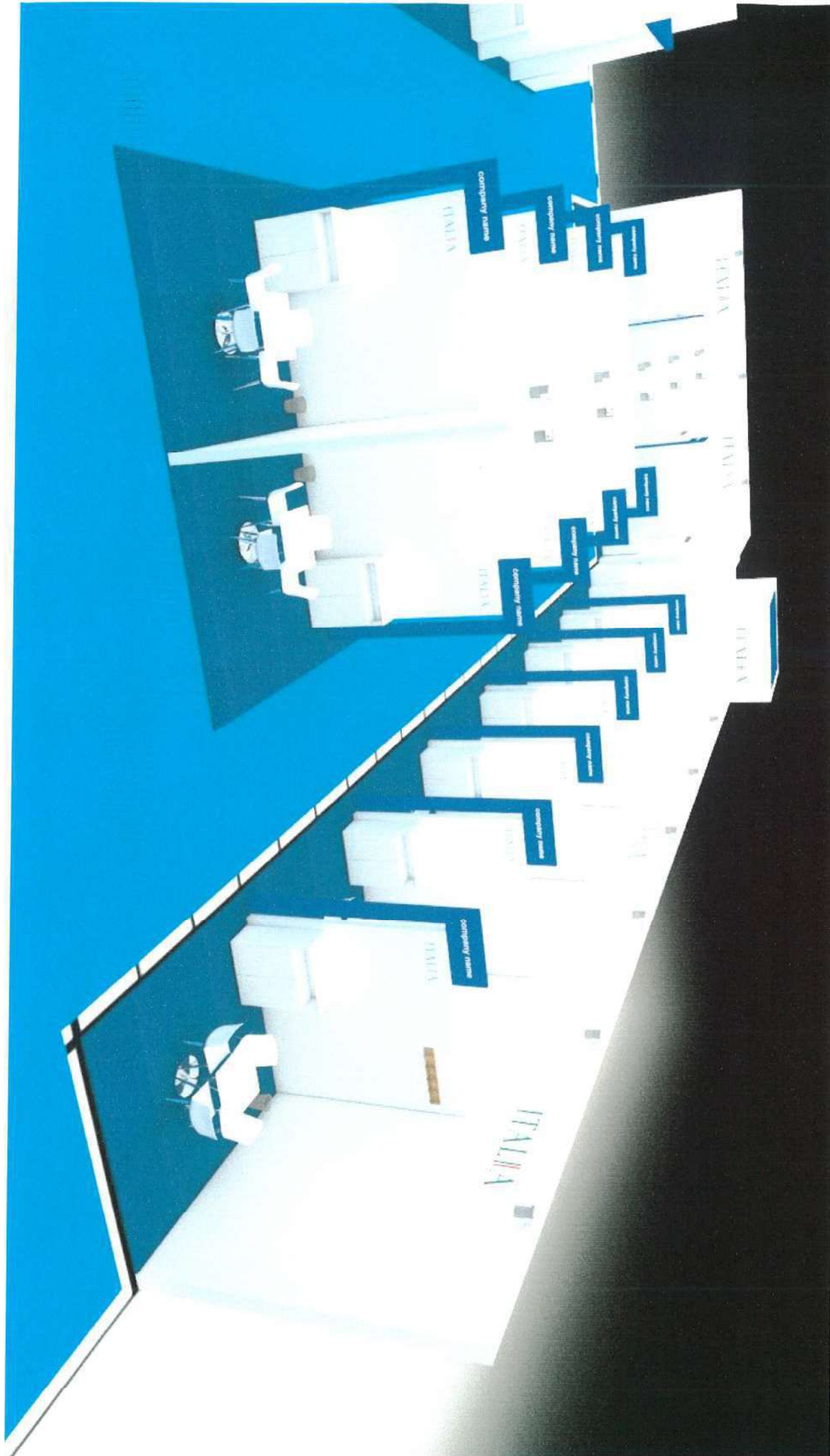














company name

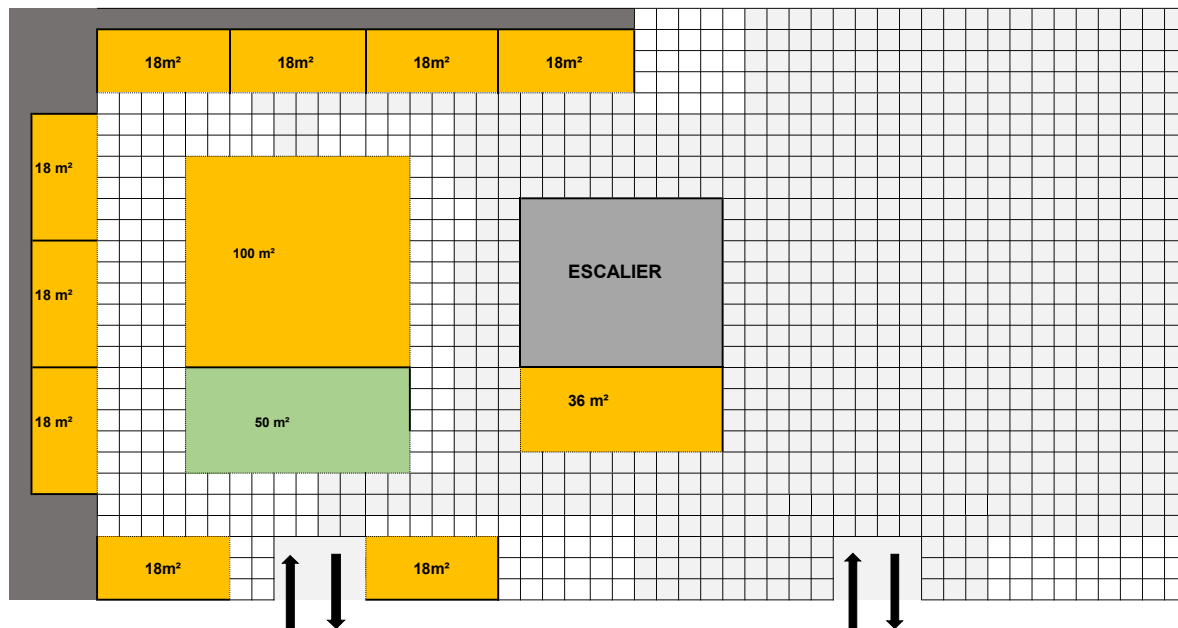
ITALIA

CO





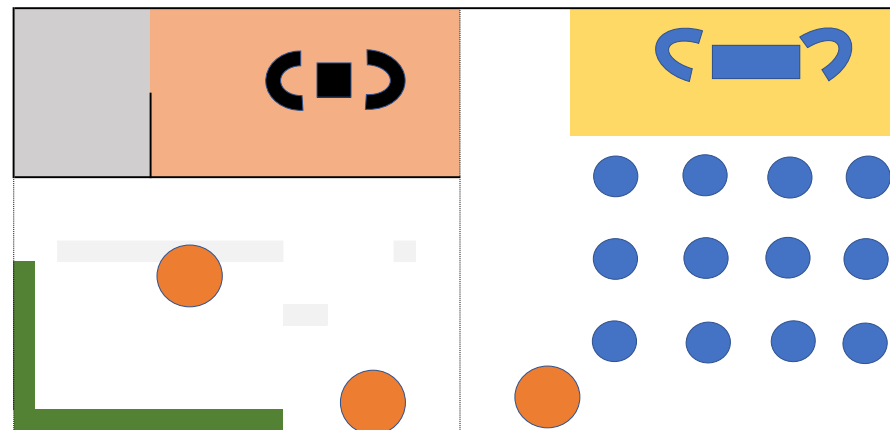




PAVILLON G1

- Pavillon d'Italie G1
- Stand ICE
- Réserve
- Totem
- Salon

ESPACE ICE 50 m²









Bureau d'Alger

**6 - INSTRUCTIONS POUR LA PRESENTATION DES OFFRES**  
AGENCE ITALIENNE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR  
Foire Internationale d'Alger – FIA 2023  
Pins Maritimes, Mohammadia, Alger  
(19-24 juin 2023)

Les offres pour l'aménagement des stands de l'ICE, Bureau d'Alger de l'Agence italienne pour le commerce extérieur à la Foire Internationale d'Alger – FIA 2023 doivent parvenir sous **enveloppe scellée** contenant à l'intérieur les 3 enveloppes **scellées distinctes** suivantes :

1. **Détails de l'offre (une enveloppe scellée)** contenant la conception et la construction de la zone d'exposition et plus précisément : le rendu réel des couleurs de toute la zone à l'échelle 1:00, les vues frontales et latérales, les brochures, les photographies de meubles et d'appareils d'éclairage et de tout autre élément à utiliser dans la zone réservée à la participation officielle italienne.  
NOTE IMPORTANTE : il est exigé que le type de tous les éléments soit détaillé et précisé dans l'offre (ex. bois, tissu, plastique, forex, etc., y compris la description et les spécifications techniques, par exemple le type de bois, épaisseur, etc.).
2. **Une enveloppe scellée** contenant la documentation suivante :
  - a) Le chiffre d'affaires pour chacune des 3 dernières années (2020-2021-2022) pour la location des structures d'aménagement et de services d'affichage réalisés en Algérie ;
  - b) Capacité technique – Preuve de capacité technique :  
Grands projets réalisés au cours des 3 dernières années (2020-2021-2022), incluant les montants et le nom des clients.
3. **Une enveloppe scellée** contenant l'offre financière (7 – Fac simile offre) dûment remplie et signée.

**FAC-SIMILE DE L'OFFRE (à rédiger sur papier en-tête de l'entreprise)**

**7 - OFFRE POUR LA FOURNITURE EN LOCATION DES STRUCTURES D'AMENAGEMENT ET  
D'AMEUBLEMENT  
AGENCE ITALIENNE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR  
Foire Internationale d'Alger – FIA 2023  
Pins Maritimes, Mohammadia, Alger  
(19-24 juin 2023)**

Le/la soussigné/e \_\_\_\_\_

né/e à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

résidant à \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_ n. \_\_\_\_\_

Propriétaire ou Représentant légal (cocher la définition appropriée)

de la société \_\_\_\_\_

dont le siège social est à \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_,

Numéro d'Identification Fiscal (NIF) \_\_\_\_\_

L'entreprise soussignée reconnaît et accepte sans conditions les points a), b), c), d) et e) décrits ci-dessous :

**Acceptation des conditions de participation** : l'entreprise désignée déclare :

- a) d'avoir dûment pris en considération tous les aspects qui font partie de ce travail et les exigences implicites et explicites qui sont nécessaires pour accomplir correctement son engagement envers l'Agence italienne pour le commerce extérieur
- b) être pleinement consciente et bien informée des réglementations actuelles de l'Etat et de la ville existant à l'endroit où les travaux seront effectués et que la structure et le mobilier en location conviennent à l'utilisation indiquée dans le projet et sont conformes aux lois et règlements locaux
- c) être pleinement au courant et bien informée du Règlement de la SAFEX ainsi que de l'hypothèse de la part de l'entrepreneur désigné de tous les risques financiers que les changements apportés à la réglementation auraient sur l'exposition en location par l'Agence italienne pour le commerce extérieur à l'entrepreneur désigné
- d) avoir correctement évalué tous les coûts associés à la préparation de l'offre et inclus dans la proposition de la fourniture en location de l'aménagement des espaces de la participation italienne à la Foire Internationale d'Alger – FIA 2023.
- e) tenir l'Agence italienne pour le commerce extérieur à l'abri de toute réclamation qui pourrait découler de litiges contractuels entre l'entrepreneur désigné et des tiers.
- f) Le coût définitif total sera déterminé par le prix offert au m<sup>2</sup> multiplié par les mètres carrés effectifs de surface nette d'aménagement à réaliser (stands d'expositions + Centre des Services I.C.E.).

La société soussignée s'engage à effectuer les travaux requis pour la participation officielle italienne à la Foire internationale d'Alger – FIA 2023 qui seront exécutés à la Safex aux Pins Maritimes d'Alger, pour **un montant (hors taxes) au mètre carré de :**

\_\_\_\_\_ (en chiffres)

\_\_\_\_\_ (en lettres)

L'entreprise soussignée s'engage à exécuter les travaux conformément aux clauses, conditions et spécifications fournies dans l'avis d'étude de marché, la description technique, les conditions spéciales pour la location des équipements de l'aménagement de l'espace réservé à l'Agence italienne pour le commerce extérieur dans le cadre de la participation officielle de l'Italie à la Foire internationale d'Alger – FIA 2023 et conformément au règlement d'affichage et de construction de la direction de la SAFEX, organisateur de l'exposition.

« Nous vous retournant tous les documents reçus relatifs à l'exposition susmentionnée dûment contresignés ».

\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_

(Inscrivez votre nom en caractères d'imprimerie)

(Nom de l'entreprise)

\_\_\_\_\_

(Cachet)

\_\_\_\_\_

(date)